L'optimum en optique
TRIS COFFIN OPTICIENS
1241, ave. McGill College
861-5588

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

Blondin mazda
JE ME SENS BIEN
6464, HENRI-BOURASSA E. 324-9100

Aujourd'hui: nuageux
Minimum 1° Maximum 6°
Demain: partiellement ensoleillé DÉTAILS CAHIER SPORTS
• MONTRÉAL, JEUDI 28 OCTOBRE 1993 110e ANNÉE N° 9 76 PAGES, 6 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

## Aujourd'hui

# Aristide ne rentrera pas en Haïti samedi

JOONEED KHAN
*envoyé spécial*
*PORT-AU-PRINCE*

L'aveu embarrassé des États-Unis, suivis de l'ONU, du retour impossible du président Jean Bertrand Aristide en Haïti pour l'échéance du 30 octobre fixée par l'Accord de Governors Island, a été accueilli hier avec indifférence et dédain par ses partisans.

«Ça fait deux ans depuis le coup d'État et l'exil d'Aristide, deux ans que nous faisons des sacrifices pour son retour et on nous dit maintenant qu'il ne viendra pas: si le peuple haïtien vivait des promesses de l'étranger, il y a longtemps qu'il serait mort», a commenté Momo B., petit entrepreneur à La Plaine, au nord de Port-au-Prince.

Prêtre salésien formé à Montréal, Aristide, 40 ans, est le premier président librement élu du pays. Défiant les plans de l'ancienne administration Bush proche de l'armée et de l'oligarchie haïtiennes, cet adepte de la théologie de la libération fut porté au pouvoir par 67 p. cent de l'électorat, mais son gouvernement n'avait pas huit mois quand il fut renversé par un putsch sanglant, en septembre 1991.

«Les initiatives internationales pour restaurer la démocratie en Haïti, c'est du théâtre», a lancé l'un des rares chefs de file du camp Aristide qui ne se soit pas réfugié à l'étranger, tant la répression se fait de plus en plus féroce à l'approche du 30 octobre. «Les bourreaux du peuple haïtien ont encore trop d'appuis à Washington. Notre espoir, désormais, c'est que ceux-ci gênent aussi la nouvelle administration Clinton, qui est obligée de les combattre», a-t-il ajouté.

Pour l'instant en tout cas, elle les combat très faiblement. L'Accord de Washington négocié par Bush début 1992 fut rapidement saboté par les putschistes. «Governors Island fut négocié en juillet 1993 sous Clinton et avec la médiation de l'ONU et de l'OEA, mais il porte la marque des bushistes; voilà pourquoi les putschistes peuvent encore rire à la barbe de l'Oncle Sam, et c'est Clinton qui perd des points», a déclaré un autre militant légitimiste.

Entre-temps, les Haïtiens, rompus aux magouilles jusque dans les rues sales des marchés du cen-

VOIR ARISTIDE EN A 2

## D1 SORTIR

Pour les moins jeunes, il y aura de l'action et des prix du meilleur costume dans les restaurants ce week-end. Le cahier SORTIR en parle.

## A13 TCHERNOBYL

La firme SNC-Lavalin pourrait devenir le maître d'oeuvre d'un projet international d'assainissement de l'usine nucléaire de Tchernobyl.

## E 12 CALIFORNIE

Les feux de broussaille qui ravagent le sud de la Californie détruisent au moins 200 demeures à Laguna Beach, paradis des surfers.

## Sommaire

Annonces classées
Immobilier ..... C2 à C8
marchandises ..... C4-C5
emplois ..... C5
automobiles ..... C5 à C7
propositions d'affaires ..... C7
Arts et spectacles
Informations ..... D6, D11-D12
ciné-horaire ..... C8
télé-horaire ..... D6
Télévision ..... D11
Bandes dessinées ..... C5
Bridge ..... C7
Décès ..... D15
Économie ..... cahier E
Éditorial ..... B2
Êtes-vous observateur? ... C2
Feuilleton ..... C3
Horoscope ..... C4
Le monde ..... C1
Loteries — résultats: ..... A13
Maisons de la culture ..... D8-D9
Mots croisés ..... C6
Mot mystère ..... C6
Quoi faire ..... D7
Sortir ..... D1 à D5

GERD




# La moitié des anglophones partiraient si le Québec se séparait

## *C'est ce que révèle une étude de l'Office de la langue française*

MAURICE GIRARD
*de la Presse Canadienne*
*QUÉBEC*

Surtout motivés par des raisons «pragmatiques», la moitié des anglophones de Montréal quitteraient le Québec si la province se séparait du reste du Canada, révèle une étude de l'Office de la langue française.

«La peur de l'indépendance ne semble pas être due, avant tout, à la perte d'une langue ou de droits individuels; c'est, au contraire et surtout, la crainte d'une possible perte monétaire», affirme le document de 194 pages, dont la *Presse Canadienne* a obtenu copie.

Intitulée «Les anglophones au sein du Québec», cette recherche se veut l'étude la plus exhaustive de la minorité anglo-québécoise faite jusqu'à présent; dirigée par M. Robert Globensky, elle a été réalisée l'an dernier au moyen d'un sondage téléphonique de la maison SOM étayé de 112 questions auxquelles ont répondu 552 Montréalais anglophones.

L'ouvrage ne tient pas compte des modifications apportées par le gouvernement Bourassa à la Charte de la langue française, notamment au chapitre de l'affichage. Il pourrait porter en sous-titre «la discrimination appréhendée», comme le suggère l'auteur en parlant des anglophones québécois face à l'hypothétique souveraineté du Québec.

«Les répondants, très majoritairement (84 p. cent), resteraient au Québec s'il n'y avait pas de problèmes constitutionnels», affirme-t-on. Par contre, à peine 30 p. cent continueraient d'habiter la province devenue pays; et 20 p.

VOIR MOITIÉ EN A 2

# Chrétien créera un ministère des Affaires inter-gouvernementales

PHILIPPE DUBUISSON
*du bureau de* La Presse
*OTTAWA*

Bien qu'il veuille laisser la constitution au «frigo», Jean Chrétien a annoncé qu'il créera un ministère des Affaires inter-gouvernementales pour lancer avant la fin de l'année un dialogue avec les provinces sur la fiscalité, la santé et l'économie.

Le premier ministre désigné Jean Chrétien a donné sa première conférence de presse officielle, hier. Il a indiqué qu'il entendait former dans les plus brefs délais son gouvernement et prendre les rênes du pouvoir, soit au plus tard le 4 ou le 5 novembre.

Il dévoilera ainsi la semaine prochaine la composition de son conseil des ministres lors de la cérémonie d'assermentation de son gouvernement, à la résidence du Gourverneur général Ramon Hnatyshyn. «J'ai hâte de me mettre au boulot», a-t-il dit.

Estimant avoir reçu un mandat clair après avoir fait campagne sur le thème de la création d'emplois, M. Chrétien a indiqué que la relance de l'économie sera sa priorité. «La mise en oeuvre de mon plan d'infrastructure est prioritaire», a-t-il ajouté.

Il a demandé au greffier du Conseil privé, Glenn Shortliffe, le premier fonctionnaire au pays qui sera sous peu remplacé par une personne de confiance de M. Chrétien, de trouver un moyen de lancer rapidement, sans législation, le projet d'investissement dans les travaux publics.

M. Chrétien a aussi manifesté le souhait de convoquer une réunion fédérale-provinciale des premiers ministres avant la fin de l'année. «Ce sera au ministre des Affaires inter-gouvernementales de procéder de façon ordonnée.

VOIR CHRÉTIEN EN A 2

■ Il faudra attendre deux ou trois semaines avant que ne soient connus les résultats des dépouillements judiciaires. *Page B 1*

# DU COMPOST À LA TONNE!

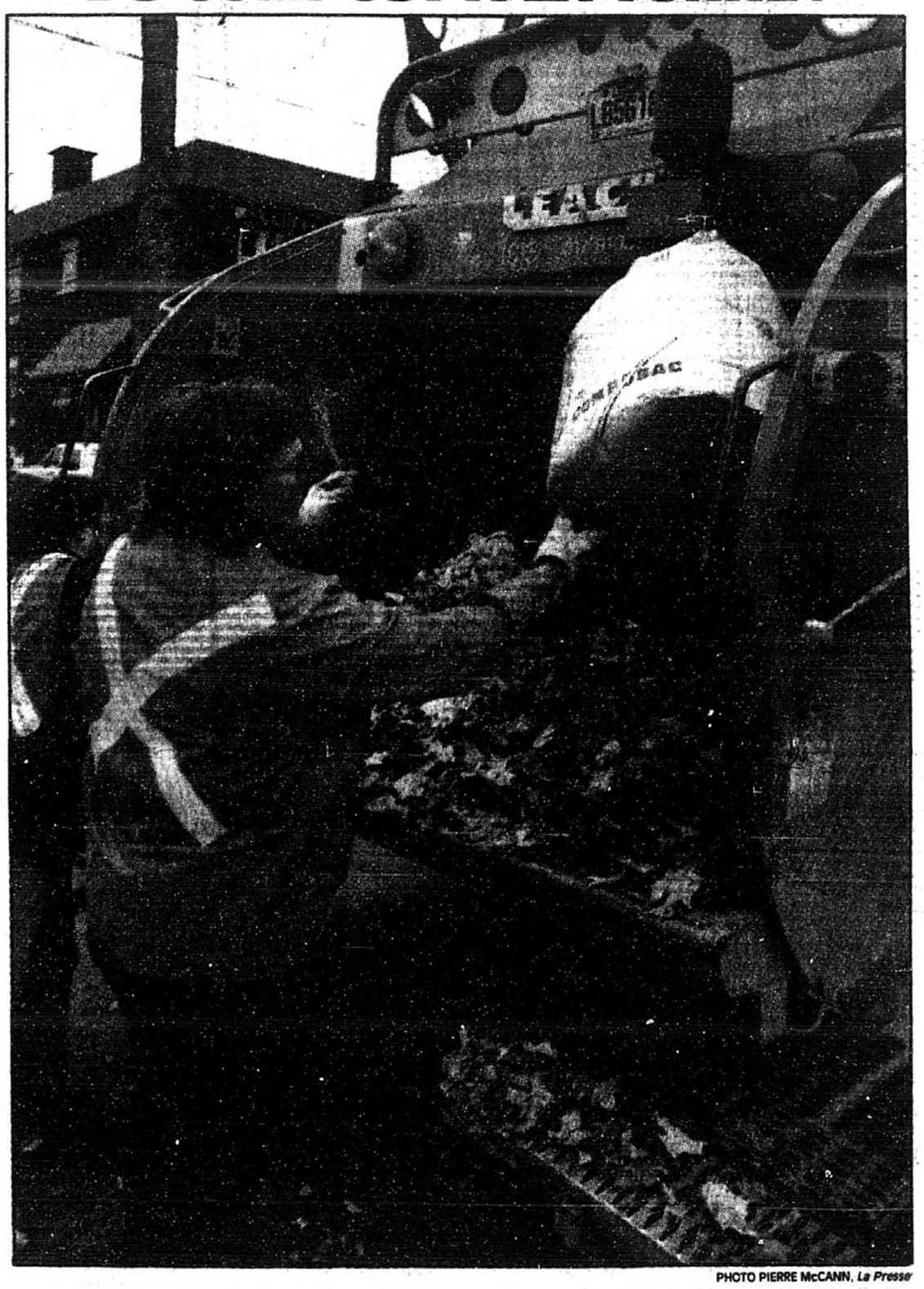

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

**Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Montréal a distribué dans environ 2 000 foyers du quartier Ahuntsic quatre compo-sacs biodégradables, dans le cadre d'un projet pilote de collecte sélective des feuilles mortes. Ramassés et apportés au Centre de tri et d'élimination des déchets (la carrière Miron), bien à l'abri des vents dominants, on les laisse reposer en andains qu'on brasse et qu'on retourne régulièrement. Parallèlement, des employés municipaux ramassent les feuilles mortes dans les parcs publics et en bordure des rues, qu'on transporte aussi à la carrière Miron. Depuis 1989, ils en ont «cueilli» environ 10 000 tonnes, pour une production d'environ 6 000 tonnes de compost.** ***Le reportage d'Yvon Laberge en page A 3***

# *Quatre chèques en blanc volés au casino*

BRUNO BISSON

Quatre chèques en blanc au nom du casino de Montréal, qui servent normalement à payer les parieurs gagnants, ont été volés au cours des derniers jours dans la nouvelle maison de jeu de l'Île Notre-Dame, a appris *La Presse*, hier, de sources policières.

Un de ces chèques a été bloqué dans une succursale bancaire de Toronto où une personne s'est présentée, mardi, pour l'encaisser. Un montant d'un million de dollars avait été inscrit dans la case blanche du chèque, qui ne portait toutefois pas le code approprié et qui, pour cette raison, n'a pas permis la libération des fonds demandés.

Les trois autres chèques, portant les numéros de série 010157, 010159 et 010160, seraient toujours en circulation.

M. Michel Crête, président de Loto-Québec, qui est responsable des opérations du casino de Montréal, a confirmé, hier, qu'on ne s'est aperçu de la disparition de ces chèques

VOIR CASINO EN A 2

# La police arrête le chef d'un réseau de fraudeurs relié à la mafia nigériane

ANDRÉ CÉDILOT

La police de la CUM a mis la main au collet d'un individu considéré comme étant le leader local d'une faction de la pègre nigériane qui fabriquait et écoulait des faux chèques partout au Canada. En deux ans, le gang aurait encaissé frauduleusement au moins 2,5 millions de dollars.

Le prévenu, Larry Aquebor, 33 ans, a comparu hier en Cour du Québec, sous des accusations de fraude et usage de faux. Des dizaines d'autres chefs d'inculpations devraient s'ajouter une fois que les policiers auront complété leur enquête.

Expulsé du Canada il y a quelques années, Aquebor est revenu au pays au début des années 90 en assumant une autre identité. Il a depuis entrepris des démarches pour obtenir le statut de réfugié. Il a mis au défi les détectives montréalais de convaincre Immigration Canada de le déporter à nouveau en Afrique!

Dans son petit logis poussiéreux et mal entretenu du 5695, Saint-Jacques ouest, à Notre-Dame-de-Grâce, les enquêteurs ont trouvé de nombreux documents officiels ou factices, tels passeports, permis de conduire, cartes bancaires, etc., provenant du Canada et des États-Unis. Ces documents portaient pas moins de seize noms différents et, bien en vue, la photographie d'une seule et même personne... Larry Aquebor.

Ils ont aussi découvert une liasse de quelque 1 000 chèques contrefaits de couleur bleu pâle portant l'en-tête de deux compagnies réputées de Montréal et de Toronto.

L'enquête a démontré qu'Aquebor se serait servi d'une quarantaine de noms différents pour écouler dans des commerces et des banques à travers le Canada des centaines de ces faux chèques, pour des montants qui atteignent jusqu'à 6 000$.

Arrêté il y a trois semaines à Toronto, un présumé complice d'Aquebor «travaillait» sous 29 identités différentes et passait des chèques en fraude en utilisant 219 noms différents. Pourtant, le

VOIR CHEF EN A 2

## Demain dans *La Presse*

### Du camping ravigotant

**■ Les citadins se font une bien piètre idée du camping, raconte Richard Chartier dans le WEEK-END SPORTIF de notre édition de demain. Ils n'y voient que roulottes motorisées et fils électriques; dès les chaleurs estivales disparues, ils n'y pensent même plus. Pourtant, à la seule condition de respecter quelques règles de base, l'automne et l'hiver offrent, en tout confort, des occasions de très belles expériences sportives. Aussi, dans le WEEK-END SPORTIF, des invitations à assister, voire à participer, à un tournoi de tennis de table et une suggestion de passer un beau vendredi soir... à Châteauguay.**

### Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à LaSalle : organisée par le Club Optimiste, Carrefour Angrignon, 7077, boul. Newman, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Magog : Les Galeries Orford, 1700, rue Sherbrooke, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Gatineau : organisée par Loeb Riviera et la Caisse populaire de Pointe-Gatineau, école Riviera, rue de Provence, de 14 h à 20 h.

## SUITE DE LA UNE

### ARISTIDE

**Aristide ne rentrera pas en Haïti samedi**

tre de Port-au-Prince et jusque dans les dépotoirs à ciel ouvert que sont les bidonvilles, suivent avec dérision les gesticulations des uns et des autres autour d'un retour auquel personne ne croyait plus ici bien avant l'aveu de Washington et de l'ONU. Ainsi, l'ambassade des États-Unis a organisé hier le rapatriement de 15 boat-people fraîchement interceptés pour que son porte-parole, Stanley Schrager, puisse proclamer devant les caméras des télévisions américaines qu'un navire US avait pu accoster sans encombre dans le port de la capitale haïtienne. Question de faire oublier le fiasco du *Harlan County* qui vira de bord, il y a 15 jours, avec ses experts militaro-policiers de l'ONU sous la menace d'une poignée de civils armés...

Dante Caputo, l'émissaire spécial de l'ONU-OEA pour Haïti, flanqué des diplomates des quatre pays dits « amis » d'Haïti (États-Unis, Canada, France et Venezuela), sortait d'une réunion avec le cabinet du premier ministre Robert Malval en annonçant, sérieusement, qu'il avait dégagé de « nouvelles idées positives » qu'il fallait « examiner ».

« Nous gérons la crise », a affirmé avec superbe Louis Robert Daigle, conseiller diplomatique du Canada, qui, de l'avis de plusieurs, a perdu son meilleur homme en Haïti avec l'hospitalisation de l'ambassadeur Bernard Dussault, et dont la diplomatie ici est de toute façon paralysée depuis le départ de Brian Mulroney comme premier ministre.

La vérité, c'est que l'impasse reste entière et tout indique qu'aucun des deux camps n'est prêt à céder. Malval a annulé hier une rencontre prévue avec le général Raoul Cédras, chef du camp anti-Aristide, en invoquant la rencontre « prioritaire » avec Caputo et les Quatre. Mais officieusement, des sources bien placées ont indiqué que « Malval et Cédras n'ont rien de nouveau à se dire ». « Cédras tourne en rond alors que, ce qu'il faut, c'est son départ immédiat et inconditionnel, et le retour programmé d'Aristide, comme l'exige l'Accord de Governors Island », a dit une source.

Preuve supplémentaire que les efforts des uns et des autres s'exercent à paralyser les choses: pour la nième journée, la Chambre des députés n'a pu hier réunir le quorum requis pour étudier la loi clé sur la séparation de la police et de l'armée. Cédras continue d'exiger d'abord une loi d'amnistie générale pour les putschistes. Selon le député Patrick Norzéus, présent hier en Chambre, le colonel Michel François, chef de la police de Port-au-Prince, menace les députés de tous bords pour qu'il n'y ait pas quorum.

LA question, à Port-au-Prince, c'est de savoir ce que sera l'après-30 octobre. Le gouvernement Malval veut savoir si l'Accord de Governors Island est toujours en vie. « Si l'accord est mort, le gouvernement va démissionner », a indiqué une source informée. L'attention se portera aujourd'hui vers New York où le président Aristide s'adresse à l'ONU. Mais pour les pro-putchsites, il faut enterrer Governors Island et retourner à la case départ, soit au lendemain du putsch. □

### MOITIÉ

**La moitié des anglophones partiraient si le Québec se séparait**

cent ne savent pas précisément comment ils réagiraient.

Au sein des départs appréhendés, on dénombre une plus forte proportion de jeunes (57 p. cent) et de femmes (56 p. cent) tandis que les plus âgés (34 p. cent) seraient un peu plus tentés de rester. D'ailleurs, les anglophones nés ici se montrent plus empressés de partir (63 p. cent) que leurs compatriotes d'un autre pays ou d'une autre province.

Pour le demi-million de Montréalais anglophones, cet appel de la diaspora est fondé essentiellement sur des motifs d'ordre monétaire (30 p. cent) plutôt que de nature idéologique, bien que la perspective de perdre leur citoyenneté canadienne en fasse trembler plusieurs (28 p. cent). On craint aussi « une perte de droits » (25 p. cent), « l'impossibilité de parler anglais » (18 p. cent) et « la possibilité d'être mal traités » (14 p. cent).

Pour Gilles Racine, de l'Office de la langue française, les résultats de cette recherche ne font que confirmer la présence dans la région montréalaise de deux communautés vivant en vases clos. « C'est comme si les anglophones avaient décidé de former leur propre communauté à l'extérieur de la société québécoise », a-t-il dit en interview.

L'image reflétée de la communauté anglophone du Québec — qui se considère à 89 p. cent d'abord et avant tout d'allégeance canadienne — reste instructive à bien des égards, inquiétante à d'autres. On y apprend entre autres que 50 p. cent des anglophones affirment qu'il est possible de vivre en anglais seulement au Québec et on découvre que les anglophones de souche semblent plus extrémistes dans leurs réactions que leurs compatriotes d'autres extractions.

Comme la majorité francophone, les Montréalais anglophones craignent pour leurs institutions et la possibilité de se faire servir dans leur langue dans les écoles, les hôpitaux, les tribunaux et au travail. La moitié d'entre eux ont un ami proche qui est francophone.

N'empêche que les anglophones vivent isolés dans un milieu culturel presque exclusivement anglophone — à l'exception de la lecture occasionnelle d'un quotidien francophone. « Le tissu social anglophone demeure encore assez imperméable à cette présence francophone », affirme l'étude.

Les professionnels sont moins ouverts à la majorité francophone que les cols bleus ou blancs. Dans l'ensemble, les Montréalais anglophones, qui se disent plus bilingues que les francophones, croient avoir fait des progrès ces cinq dernières années dans la maîtrise du français.

Ils utilisent la plupart du temps (75 p. cent) l'anglais au travail, lieu où ils ont le plus de contacts avec les francophones. Dans leurs rapports avec la majorité, ils utilisent presque également le français ou l'anglais.

Ils croient leur langue en danger au point que 55 p. cent d'entre eux demeurent convaincus que le français est moins menacé au Canada que l'anglais au Québec. D'ailleurs, les trois quarts ne voient pas l'utilité de lois linguistiques pour protéger la langue française au Québec.

« La communauté francophone est perçue par la communauté anglophone comme une communauté qui se replie sur elle-même... », dit-on; les anglophones seraient plus enclins à apprendre le français si son apprentissage se traduisait par une amélioration de leur condition économique. Pour eux, la solution aux problèmes linguistiques du Québec « réside dans la bilinguisation ».

Le document de l'Office fait ressortir une contradiction apparente dans l'attitude des anglophones face à la question linguistique: « Les répondants nient l'importance de l'environnement lorsqu'il s'agit du français, c'est-à-dire la place du français dans un continent entièrement dominé par une seule autre langue. Toutefois, lorsqu'il s'agit de l'anglais, l'environnement devient alors la préoccupation principale, puisqu'ils perçoivent un ensemble de menaces dirigées contre l'utilisation de l'anglais par les diverses formes que peuvent prendre la francisation ». □

### La mâchoire appartiendrait à un « homo rudolfensis »

*d'après AP*

*NEW YORK*

■ Des scientifiques ont découvert récemment au Malawi une mâchoire vieille de 2,4 millions d'années, qui aurait appartenu à un ancêtre de l'homme moderne.

Cet ossement a été trouvé non loin de la rive occidentale du lac Malawi, c'est-à-dire à distance à peu près égale de deux emplacements où des fossiles de prédécesseurs de l'« homo sapiens » ont été exhumés, dans l'est et le sud du continent africain.

Dans une communication publiée par la revue *Nature*, on précise que la mâchoire appartenait à un « homo rudolfensis », espèce qui aurait fait son apparition dans la vallée du Rift, qui s'étend de l'Éthiopie au Mozambique, sous l'effet d'une période exceptionnellement fraîche et sèche, il y a quelque 2,5 millions d'années.

Un autre fossile datant de la même période, un éclat d'os provenant d'un crâne, avait été découvert il y a quelque temps au Kenya.

L'homo rudolfensis avait un cerveau de la moitié de la grosseur de celui de l'homme moderne, ainsi que des mâchoires plus puissantes et de dents plus grosses. Son existence en tant qu'espèce distincte n'a été avancée que récemment, et cette dernière découverte semble la confirmer.

On ignore encore si l'homo rudolfensis confectionnait déjà des outils de pierre. Jusqu'à présent, l'homo habilis, dont l'apparition date de deux millions d'années environ, est généralement considéré comme le premier homme à se servir d'outils.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

**La photo de Larry Aquebor parmi les nombreux documents, faux et officiels, trouvés chez lui.**

### CHEF

**La police arrête le chef d'un réseau de fraudeurs relié à la mafia nigériane**

même homme avait été renvoyé dans son pays à trois reprises dans le passé!

En tout, près de 500 plaintes de fraude à l'aide de faux chèques ont été signalées jusqu'à maintenant aux enquêteurs des différents corps policiers canadiens. On en surtout retrouvé au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. On évalue le montant de cette vaste escroquerie à près de 2,5 millions.

Aquebor est considéré par les policiers comme l'homme clé au Québec de ce réseau de fraudeurs, qui serait relié à la mafia nigériane, de plus en plus active partout en Amérique du Nord. Au Canada seulement, le groupe compterait quelque 150 membres.

Hier, les policiers cherchaient toujours à savoir si les suspects qui trempent dans cette histoire de faux chèques étaient du nombre des quelque 50 Nigérians qui ont fait faux bond à la justice après avoir été arrêtés au printemps 91 pour avoir touché illégalement plus de 300 000 $ en prestations d'aide sociale. Plus de la moitié d'entre eux ne se sont même pas présentés en cour pour répondre de leurs gestes.

La principale difficulté des policiers, on le devine, consiste à établir la véritable identité des personnes suspectes. Le lieutenant-détective Jean Pontbriand, de la brigade des fraudes de la CUM, doit rencontrer sous peu ses homologues des autres provinces pour faire le point sur l'ensemble du dossier. □

### CASINO

**Quatre chèques en blanc volés au casino**

qu'après avoir été avisé par la banque torontoise d'une tentative d'encaissement par une personne qui ne s'est jamais représentée à la banque.

« Nous ne savons pas comment ces chèques ont été dérobés », a dit hier M. Crête, « mais nous avons ouvert une enquête interne afin de savoir ce qui a pu se passer. Comme nous n'avons pas vu le chèque encaissé, nous ne savons pas s'il n'a été que falsifié ou volé ou quoique ce soit d'autre. Mais nous savons qu'après vérification, il nous manquait quatre de ces chèques. »

Le président de Loto-Québec a confirmé à *La Presse* que ce type de chèque, pour être négociable, doit porter un code spécial dont la nature ne peut évidemment être dévoilée, pour des raisons de sécurité.

Le chèque encaissé à Toronto ne portait pas ce code. Il n'est pas assuré que le client aurait pu l'encaisser, même s'il avait pu falsifier un tel code puisque les banques gèlent généralement les fonds pour des montants aussi élevés durant quelques jours.

Selon nos sources, la banque torontoise a accepté le chèque en retenant toutefois les fonds. Le casino de Montréal a ensuite été contacté pour vérification. Au casino, on a immédiatement compris que ce chèque n'était pas valide puisque depuis l'ouverture de la maison de jeu, le 9 octobre, aucun parieur n'a remporté une somme aussi considérable.

### CHRÉTIEN

**Chrétien créera un ministère des Affaires inter-gouvernementales**

Cette réunion est l'une de mes priorités », a-t-il ajouté.

Les relations fédérales-provinciales marqueront les premiers mois du gouvernement Chrétien. Le projet d'investissement de six milliards sur deux ans dans les travaux publics prévoit un partage égal du financement entre Ottawa, les provinces et les municipalités et, donc, des négociations.

De plus, M. Chrétien doit négocier avec les provinces l'harmonisation des taxes à la consommation dans le cadre de la révision de la TPS. Les ententes financières fédérales-provinciales (péréquation, aide sociale, santé et éducation post-secondaire) doivent aussi être renégociées dès le début de 1994.

Tous ces dossiers seront abordés à la prochaine réunion des premiers ministres et seront menés sous la responsabilité du nouveau ministère des relations inter-gouvernementales.

La nouvelle structure gouvenementale annoncée en juin par Kim Campbell ne comprenait pas un ministère des relations fédérale-provinciales, une fonction qui faisait partie du Conseil privé, le ministère du premier ministre. Les libéraux ajouteront ainsi au moins un ministère à la structure actuelle.

Dans l'immédiat, l'une des priorités du gouvernement Chrétien sera d'annuler le contrat d'achat des hélicoptères militaires EH-101. « Les hélicoptères coûtent un million de dollars par jour. Le contrat sera annulé aussitôt que possible », a dit M. Chrétien.

Ce dernier entend aussi annuler la privatisation de l'aéroport Pearson, de Toronto, une autre promesse électorale. Hier, le président de l'entreprise qui doit prendre le contrôle de l'aéroport, Peter Coughlin, a indiqué qu'il était prêt à retarder d'un mois la privatisation, qui devait entrer en vigueur le 1er novembre, pour permettre aux libéraux de réviser l'entente signée par les conservateurs de Kim Campbell.

« Il n'y a pas de clause pour annuler le contrat, mais nous devons vivre avec le gouvernement du jour. Nous sommes disposés à discuter », a dit M. Coughlin, ouvrant ainsi la porte à la renégociation de l'entente. Les libéraux ont accusé le gouvernement Campbell d'avoir favorisé des amis conservateurs.

Le 35e Parlement de l'histoire canadienne pourrait par ailleurs ne pas être convoqué avant janvier. M. Chrétien n'a pas voulu préciser aussi si son gouvernement entendait produire un budget ou une déclaration économique avant les fêtes. « Ce sera au ministre des Finances de faire des recommandations », a-t-il dit.

Les marchés financiers veulent toutefois être rapidement fixés sur les orientations budgétaires des libéraux. D'autant plus que le ministère des Finances doit dévoiler sous peu les résultats de l'exercice 92-93, pour lequel on prévoit un déficit de 2 à 3 milliards supérieur au chiffre préliminaire de 35,5 milliards.

Invité à dire s'il reconduira dans ses fonctions le gouverneur de la Banque du Canada, dont le mandat de sept ans expire en février, M. Chrétien a simplement répondu: « On verra ». Dans l'oppposition, les libéraux ont vivement critiqué la politique de lutte contre l'inflation de John Crow, qui, du reste, jouit d'une excellente réputation auprès des marchés financiers.

M. Chrétien a aussi souligné qu'il s'était entretenu au téléphone avec le président des États-Unis, Bill Clinton, et le président du Mexique, Carlos Salinas. « Nous n'avons pas discuté de substance », a dit M. Chrétien qui doit rencontrer le président américain le 19 novembre à Seattle.

Le premier ministre désigné a ajouté que la position libérale n'avait pas changé à l'égard de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), qui consiste à demander la rénégociation de l'entente pour prévoir un code des subventions et un code anti-dumping. Le Congrès américain doit adopter ou rejeter l'ALÉNA avant la fin de l'année et M. Clinton a rejeté l'idée de rouvrir les négociations.

Le Parlement canadien a adopté l'ALÉNA, mais la loi de sa mise en vigueur n'a pas reçu la sanction royale. « La loi n'entrera pas en vigueur si elle ne reçoit pas la sanction royale », a dit M. Chrétien, soulignant que son gouvernement pourrait ne pas mettre en oeuvre l'entente si ses partenaires refusent de renégocier.

Enfin, M. Chrétien a souligné que la présence d'un fort contingent de députés du Bloc québécois et du Reform Party à la Chambre des communes ne représente pas, à son avis, une menace à l'unité canadienne. La relance de l'économie et un gouvernement honnête sont la recette pour lutter contre les tensions au pays, a-t-il dit. □

**Tirage d'hier**

**Le Lotto 6/49** 2 7 8 15 21 40 (25)

**E-X-T-R-A** 6 3 6 9 6 9

**La quotidienne** — Tirage d'hier

à trois chiffres 163

à quatre chiffres 4915

28 octobre 1993
13 897 245 $
*Merci de donner!*
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261
Objectif 24,5 millions
LE DON DE CHANGER LES CHOSES

**ABONNEMENT** 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
**RÉDACTION** 285-7070
**PROMOTION** 285-7100
**COMPTABILITÉ**
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

**ANNONCES CLASSÉES** lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
Décès, remerciements 285-6816
**GRANDES ANNONCES**
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

*LA PRESSE* est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe —
**Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**
**RENSEIGNEMENTS 285-7272**

43-4
**CODE DU JOUR**
**JEUDI 28 OCTOBRE 1993**

... VOIR PAGE E 12

La Presse

# Du compost à la tonne grâce aux feuilles mortes

YVON LABERGE

■ Des feuilles mortes à ne plus savoir qu'en faire?

Nenni. Vous verrez, dans un an ou deux, si vous vous y mettez, il n'y aura pas meilleur compost en ville!

Remarquez, ce n'est pas moi qui le dit. C'est Jean-Pierre Panet, un ingénieur du Service des travaux publics de la Ville de Montréal, module du génie et de l'environnement.

Si le compostage ne vous dit rien de bon, vous pouvez toujours confier vos feuilles mortes à la Ville de Montréal qui, depuis 1989, en a ramassées plus de 10 000 tonnes dans les parcs et en bordure de ses rues, pour une production d'environ 6000 tonnes de beau compost.

Dans le quartier Ahuntsic, dans un vaste territoire borné au nord par la rivière des Prairies, au sud par la voie ferrée du Canadien National, à l'ouest par la rue Lajeunesse et à l'est par l'avenue Christophe-Colomb, les citoyens peuvent quant à eux participer à un projet pilote de collecte sélective des feuilles mortes.

Pour une deuxième année consécutive, rappelle Jean-Pierre Panet, la Ville de Montréal a distribué gratuitement à un peu plus de 2000 foyers du secteur, quatre compo-sacs. La collecte spéciale se fait une fois par semaine le mercredi depuis le 20 octobre jusqu'au 10 novembre. Et on utilise un camion-compacteur ordinaire.

Évidemment, des citoyens utilisent le traditionnel sac de plastique vert et, bons princes, les employés municipaux les éventreront pour les vider de leur contenu avant de les rendre à leurs propriétaires... qui n'auront qu'à les mettre à la poubelle!

Toujours est-il, pour faire une histoire courte, que la collecte 1993 pourraient amasser environ 4000 tonnes de feuilles mortes pour une cuvée de compost d'environ 2500 à 3 000 tonnes.

Les feuilles mortes sont apportées au Centre de tri et d'élimination des déchets de Montréal, mieux connu sous le nom de la carrière Miron. Là, à l'abri des vents dominants, on les laisse reposer en andains. On les brasse, on les retourne. Au centre d'un andain, la température peut monter jusqu'à 40 degrés Celsius.

En juillet prochain, elles auront été changées en compost de belle consistance. On le laissera reposer une année encore. Au printemps 1995, les horticulteurs municipaux en mettront dans les plates-bandes et en épandront dans les jardins communautaires.

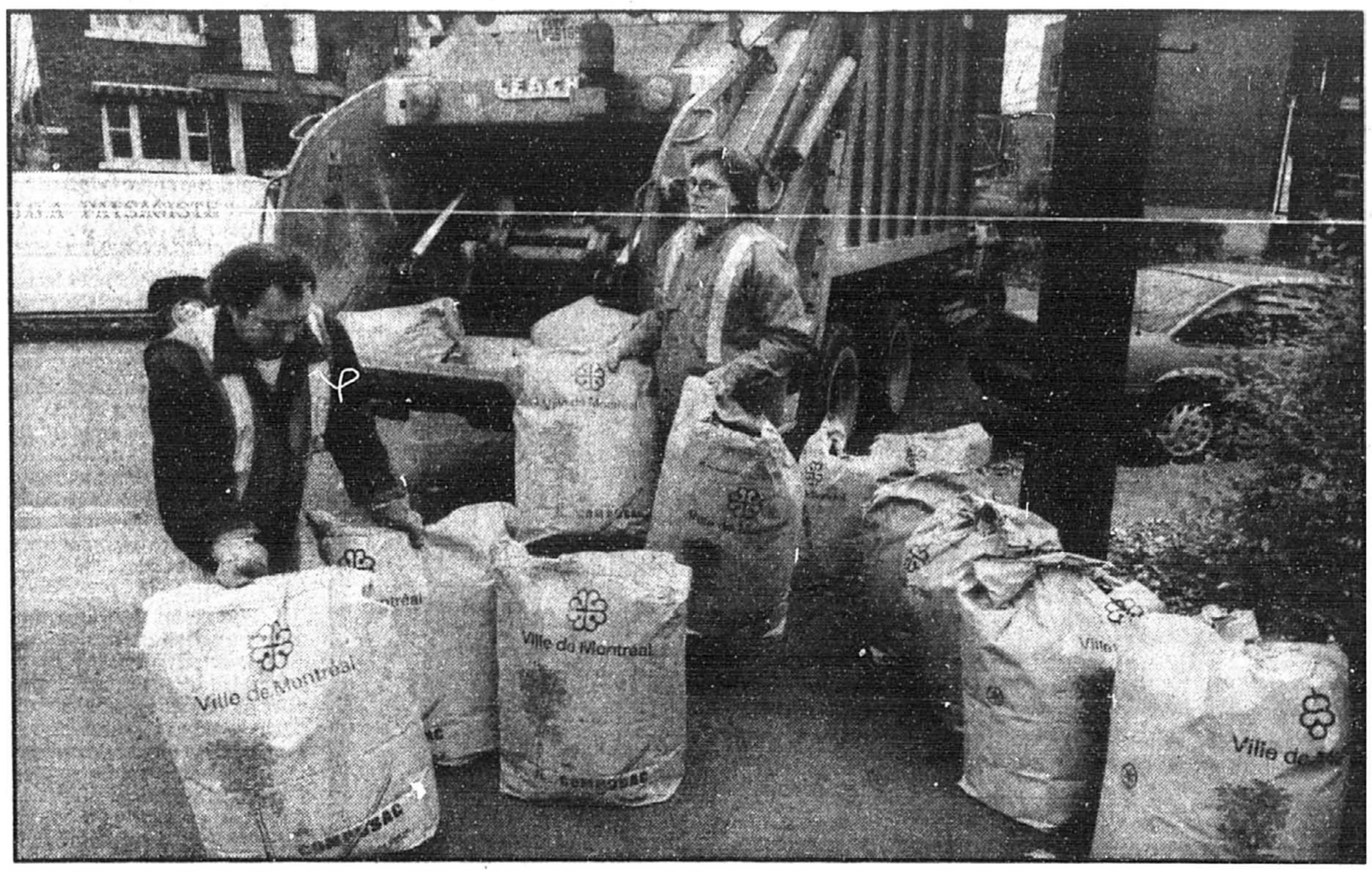


Michel-Roméo Ouellette et Bernard Paquette ont ramassé des centaines de sacs de feuilles mortes, comme ici avenue Durham, près de l'avenue Park-Stanley, dans le quartier Ahuntsic.

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Selon Francine Beaudry, le compost obtenu avec la collecte des feuilles mortes ne comble qu'environ 50 p. cent des besoins horticoles de la Ville de Montréal. Autre statistique: en octobre, a-t-on constaté à Montréal depuis plusieurs décennies, le volume de déchets augmente de 20 p. cent. À cause des feuilles...

Il n'y a pas que les feuilles mortes qui intéressent nos horticulteurs municipaux. Il y a aussi les arbres de Noël qui, passés au broyeur, deviennent paillis dans les massifs d'arbustes. Bon an mal an, on en récupère 24 000.

Enfin, pour ceux que ça intéresse, le centre de distribution des composteurs domestiques de la Ville de Montréal est ouvert encore au public les deux prochains samedis, de 9h à 17h. Au Centre de tri et d'élimination des déchets de Montréal, encore une fois mieux connu sous le nom de la carrière Miron, au 2525 rue Jarry Est.

# La STCUM sévèrement blâmée pour sa gestion des services

YVON LABERGE

■ Un rapport d'analyse blâme sévèrement la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) pour le cafouillage administratif qui a conduit à l'interruption de service sur 34 lignes d'autobus, le 7 septembre dernier.

En conférence de presse hier, le président du conseil d'administration de la STCUM, M. Robert Perreault, et le directeur général Trefflé Lacombe n'ont pas caché que le rapport met «le doigt sur les faiblesses à corriger». Ils ont d'ailleurs annoncé que la STCUM faisait siennes les 17 recommandations du rapport.

Les auteurs de ce rapport, commandé à la firme de conseillers en administration Raymond, Chapot, Martin, Paré (RCMP) par la STCUM, dénoncent les lenteurs de la direction de la société et l'absence de plan d'action pour contrer les problèmes de disponibilité d'autobus qu'on appréhendait depuis juin dernier au moins.

Mais plus important encore, ils estiment que les gestionnaires du transport de surface et la direction générale de la STCUM manquaient d'information sur l'état du parc d'autobus, ce qui «n'a pas permis une réaction adéquate dans les circonstances».

Ils soulignent également que l'analyse et l'évaluation des «incidents reliés à l'état des véhicules» ne sont pas assez structurées. Et on s'explique mal que la direction n'a été informée de l'affaiblissement de la partie avant d'un autobus que le 24 août alors que l'incident a été détecté 20 jours plus tôt.

Les experts de la firme RCMP constatent également que le vieillissement général du parc d'autobus de la STCUM n'a pas été accompagné d'un programme d'inspection et d'entretien adéquat.

En fait, apprend-on à la lecture du rapport, en mai dernier le taux de véhicules immobilisés pour des réparations était de 14 p. cent alors que la normale est de 12.

Or, il aura fallu que ce taux atteigne 24 p. cent en juillet et août pour que la société n'adopte un plan d'urgence... qui devait se traduire par l'inspection de 356 autobus le week-end de la fête du Travail.

Et de ces 356 autobus, près de 90 p. cent ont dû être retirés de la circulation pour réparations urgentes avec les conséquences que l'on sait. Ce qui permet aux auteurs de mettre en doute l'efficacité du système de gestion de la qualité des inspections et des travaux d'entretien.

Parallèlement, les experts qui ont fait enquête reconnaissent que la STCUM est assez bien pourvu en plans d'action pour une panoplie assez importante d'événements difficiles à prévoir. «Toutefois, écrivent-ils, elle n'est pas aussi bien outillée dans le cas d'un événement qui se dessine progressivement.»

Les auteurs du rapport recommandent notamment à la STCUM de créer, pour chacun des 1700 autobus de son parc de véhicules, un dossier détaillé dans le cadre d'un programme complet d'entretien; de clarifier et détailler les rôles et les responsabilités de la gestion du parc d'autobus et de son entretien; et de respecter son programme d'achat d'autobus pour réduire l'âge moyen des véhicules.

Le président du conseil d'administration de la STCUM a d'ailleurs d'entrée de jeu hier annoncé que la société de transport a décidé l'achat de 200 autobus supplémentaires à la compagnie Nova-Bus de Saint-Eustache en 1994. Il s'agit d'un investissement de 63 millions de dollars dont près de 40 millions viennent du gouvernement du Québec.

La STCUM attend toujours la livraison des premiers de la centaine d'autobus commandés en 1993 et M. Perreault a rappelé que Nova-Bus doit en livrer une centaine d'autres en 1995.

Ce qui signifie, a dit m. Perreault en substance, que 400 nouveaux autobus rouleront dans l'île de Montréal d'ici trois ans ou, si l'on veut, environ 25 p. cent du parc d'autobus de la STCUM.

Pour sa part, M. Lacombe a annoncé que la responsabilité du parc d'autobus est dorénavant confiée à la direction exécutive du transport de surface et, conjointement avec la direction contruction et entretien majeur, la révision complète de leurs processus de travail en commun afin de renforcer l'inspection de la carrosserie et de la structure des autobus.

M. Lacombe s'est également formellement engagé à ce que ne se reproduise plus jamais le fameux cafouillage du mardi matin 7 septembre alors que les usagers ont appris l'interruption de service sur 34 lignes d'autobus au saut du lit!

La STCUM a également annoncé l'abandon de son programme de rénovation majeure de ses plus vieux autobus à cause de l'échec des négociations avec ses employés d'entretien affiliés à la CSN. Les 35 millions de dollars prévus pour cela à son budget iront tout simplement au programme d'achat d'autobus neufs.

Le rapport d'analyse sur les causes de l'interruption de service sur 34 lignes d'autobus a coûté 40 000 $ à la STCUM.

En septembre, avait-on annoncé, le travail d'enquête devait être confié à des employés de la société. Mais, a convenu hier le directeur général Trefflé Lacombe, pour ne pas se faire accuser d'être juge et partie, la direction de la STCUM a préféré consulter des experts... en gestion!

# Le maire Olynyk muselle un ex-conseiller en le faisant arrêter

GEORGES LAMON

■ Le ridicule ne tue pas à Greenfield Park. Les citoyens en voient la démonstration à chaque assemblée de conseil présidée par le maire Stephen Olynyk.

Hier soir, à l'assemblée du conseil municipal, le maire Olynyk, de retour après une absence d'un mois, s'en est pris à l'ex-conseiller (1986-1990) Marc Duclos, parce qu'il avait osé demander des précisions sur l'absence de permis de construction pour l'édifice du 800 Victoria. Devant les réponses évasives du maire, Marc Duclos s'est obstiné, mais en dehors de la période allouée aux citoyens. Le maire ne tolérant pas que son ex-conseiller lui tienne tête, l'a vertement réprimandé comme un enfant.

Finalement, devant l'insistance de Marc Duclos, Olynyk a ordonné aux deux policiers dans la salle d'arrêter le récalcitrant sur-le-champ. Quelques minutes plus tard, celui-ci ressortait du poste de police une contravention de 100 $ en main, pour «avoir troublé l'ordre et la paix à une séance du conseil». Une contravention qu'il contestera d'ailleurs en Cour municipale.

Pour Duclos, cette tactique du maire Olynyk est «abusive et dangereuse» pour les citoyens.

«Je trouve inacceptable de telles méthodes d'intimidation, a-t-il expliqué, hier à *La Presse*. Ça n'a pas d'allure. Quand un maire est obligé de se servir de telles méthodes, c'est qu'il est incapable de faire face à la musique. Il s'en sort toujours en abusant de son pouvoir et en faisant appel à la police. C'est de la dictature pure et simple. Tout est à huis clos au conseil. les citoyens ne reçoivent jamais de réponses précises à leurs questions.»

Ce n'est pas la première fois que le maire Olynyk s'en prend à des citoyens qui osent s'opposer à lui en séance publique. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux ne se cachent plus pour dire qu'à Greenfield Park, la démocratie s'est arrêtée avec l'élection du maire Olynyk en 1978.

Le dossier du 800 Victoria, édifice appartenant à Archie Cloutier, fait l'objet de contestation de citoyens depuis 1991. Hier, le conseiller Robert Turbyne voulait savoir si la Ville avait intenté une poursuite judiciaire contre le propriétaire récalcitrant. Le maire Olynyk lui a répondu qu'il avait, à l'époque, suggéré de le faire. Depuis, la situation a changé...

Même si le maire et le propriétaire soutiennent mordicus que l'édifice a obtenu un permis de construire en bonne et due forme, les opposants, eux, affirment le contraire, puisque l'édifice ne s'est jamais conformé au règlement de zonage.

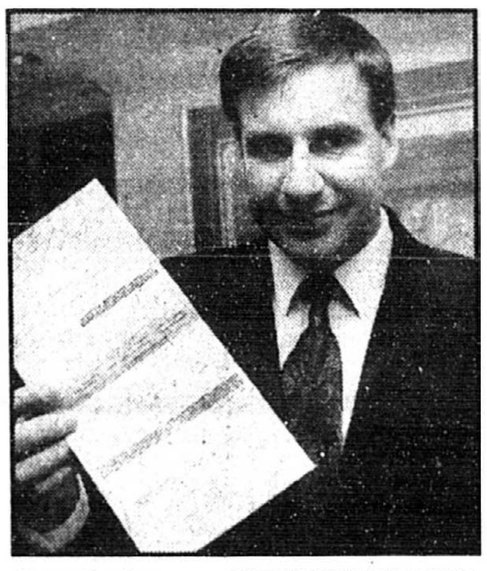

Marc Duclos PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

C'est Claude Théberge, coordonnateur du service technique, fonctionnaire alors habilité à signer pour l'émission du permis de construire, qui en novembre 1991, avait refusé cette autorisation parce que, à son avis, cette construction projetée dérogeait en plusieurs points au règlement de zonage.

Et pourtant le 800 Place Victoria a bel et bien été construit sans que la Ville ne s'y oppose.

«Le maire Olynyk a fait des pressions pour que ça passe. il voulait absolument que je signe le permis, mais j'ai refusé. C'est une des raisons qui m'ont poussé à partir», dit M. Théberge, aujourd'hui directeur en urbanisme et environnement à Varennes. Ce dernier continue d'affirmer qu'aucun permis n'a jamais été accordé pour la construction de Place 800 Victoria.

Tout ce dossier litigieux a d'ailleurs été transmis au ministère des Affaires municipales du Québec, le 4 avril 1991, mais aucune suite logique n'y a été donnée.

Hier soir, le conseil municipal avait été appelé à voter sur des «dérogations mineures» relatives au 800 Victoria. Dérogations qui ont été adoptées par quatre voix contre trois, grâce au vote prépondérant du maire. Le maire Olynyk a soutenu que les membres du conseil avaient voté sur cette question de permis donc, à son avis, «le permis est valide et légal».

## L'EXPRESS DU MATIN

### SAUVÉS DE LA NOYADE

■ Les pompiers de Melocheville, en Montérégie, près de Beauharnois, ont réussi hier à sauver trois hommes qui étaient tombés à l'eau au pied d'une chute, près d'un barrage, à l'extrémité ouest du lac Saint-Louis. Les trois rescapés, qui n'auraient pas tenu compte des indications de danger, se sont approchés à environ dix mètres de la chute, pour pêcher et prendre des photos. Ils ont toutefois été entraînés par les remous et leur embarcation a chaviré. Les trois hommes ont été transportés à l'hôpital de Valleyfield. L'un d'eux souffrirait d'une fracture à un bras.

### PERQUISITIONS DE LA GRC

■ La section des enquêtes fédérales de la GRC a perquisitionné récemment l'imprimerie M.C. Copy, située au 2017 Bishop, pour avoir photocopié des livres protégés par la loi sur le droit d'auteur. Six copies contrefaites ont été saisies lors de la perquisition. L'imprimerie visée a déjà plaidé coupable le 14 mai dernier à des infractions similaires et a été condamnée à une amende de 9000 $. Par ailleurs, la GRC a aussi perquisitionné, dimanche dernier, dix kiosques du Marché aux puces Langelier, situé au 7373 Langelier. Près de 375 pièces de vêtements portant des marques de commerce contrefaites ou droit d'auteur ont été saisies. Parmi celles-ci, il y avait celles des Canadiens de Montréal, Georgetown, Gucci, Bart Simpson, Mickey Mouse, Looney Tunes.

### MISE EN DEMEURE

■ Le candidat à la mairie de Repentigny, Gilles Bouchard, somme par mise en demeure la candidate Ginette Boudriau de se rétracter quant aux accusations de fraude électorale qu'elle a portées à son endroit. Une mise en demeure a aussi été signifiée à son communicateur-conseil Benoit Bessette, ainsi qu'au journal *La Presse*. «Les accusations portées par nos adversaires me visent directement, portent atteinte à mon intégrité et à ma réputation. Ces propos tiennent directement du libelle», d'affirmer Gilles Bouchard. D'ailleurs, tel que le candidat Bouchard l'affirmait dans l'*Hebdo Rive-Nord* du 3 octobre dernier et encore une fois par voie de communiqué hier: «Dès que j'ai été mis au courant de ces irrégularités potentielles, j'ai contacté le co-président du congrès à la direction et président de l'ADER, Me Jacques Dupuis, qui m'a répondu de dormir en paix, qu'il n'y avait rien là et que les documents en question n'étaient que des documents internes sans valeur. À la suite de cet entretien, nous avons de plus demandé à ce que les neuf affidavits litigieux ne soient pas pris en compte et qu'ainsi les neuf membres n'aient pas droit de vote lors du congrès à la direction de l'ADER, ce qui fut fait».

### LE LOCK-OUT DE BRIDGESTONE-FIRESTONE

■ Le syndicat CSN des 20 employés de bureau de l'usine de pneus Bridgestone-Firestone, à Joliette, a demandé au ministre du Travail d'affecter un conciliateur à leur dossier, afin de dénouer les négociations dans le but de mettre fin au lock-out décrété le 20 octobre. Le 19 octobre, ces syndiqués avaient rejeté, dans une proportion de 78 p. cent, une offre globale et finale de leur employeur qui veut recourir davantage à la sous-traitance et au travail du personnel cadre. La direction a d'ailleurs obtenu une injonction interlocutoire interdisant aux travailleurs en lock-out de piqueter devant les deux entrées de l'usine et limitant le piquetage à dix-huit personnes.

### DON D'ELTON JOHN

■ À la suite d'une rencontre et de plusieurs discussions, le populaire chanteur britannique Elton John, impressionné par le travail de la Clinique médicale l'Actuel et sensible aux besoins sans cesse grandissants des malades séropositifs et sidéens, a décidé d'offrir un don de 50 000 $ américains provenant de la Fondation qui porte son nom. C'est la première fois que la Fondation Elton John remet de l'argent à un organisme canadien pour la lutte contre le sida. Un Fonds Actuel sera créé et c'est la Fondation Joël Grégory qui en assurera l'administration.


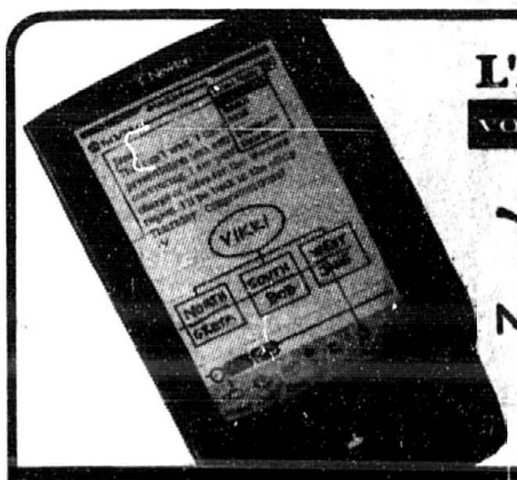

L'ASSISTANT DIGITAL PERSONNEL "Newton"

vous ouvre la porte à l'ère des communications personnelles

Newton

• Vous écrivez sur l'écran et Newton RECONNAÎT VOTRE ÉCRITURE, et traduit votre message en texte imprimé. RIEN À TAPER!

• Entrée de messages: Notes, mémos, lettres, dessins...

• Mise en page, impression et télécopie de vos messages écrits, carte d'affaires du bout d'un crayon!

Sans Fax/modem et sans kit de transfert pour Macintosh 899$

AVENTURE ELECTRONIQUE Le Futur c'est Aventure

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh, Newton et le logo Newton sont des marques de commerce de Apple Computer, Inc.

Concessionnaire autorisé

VERSION ANGLAISE SEULEMENT

MONTRÉAL OUEST Boul. Brunswick à Fairview 630-6815
MONTRÉAL CENTRE Centre Décor Décarie 733-6900
ST-LÉONARD 4550 Métropolitain est 722-4550
RIVE-NORD Centre Décor 440 686-3956
RIVE-SUD 8100 boul. Taschereau 923-8100
TROIS-RIVIÈRES Carrefour Trois-Rivières Ouest 691-4520
JOLIETTE Les Galeries Joliette 752-1255
SOREL Les Promenades de Sorel 746-4736

# L'usine d'épuration de la CUM dessert 70 % de la population

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La station d'épuration des eaux usées de la Communauté urbaine de Montréal traite maintenant 66 p. cent des eaux de rejet de l'île (1,6 million de mètres cubes) et la qualité des cours d'eau de l'archipel s'en trouve par conséquent nettement améliorée. Une grande part des objectifs de la CUM sont ainsi atteints: 70 p. cent de la population de Montréal (1,2 million) est maintenant desservie par l'usine et ses capteurs riverains.

Toutefois de grands progrès restent à faire pour réduire la contamination du fleuve par les bactéries, les virus et les métaux lourds: le traitement n'élimine pas tous ces contaminants. Et il y a d'autres mesures à prendre pour traiter les eaux de Laval; pour empêcher aussi certains débordements pluviaux dans la rivière des Prairies. En 1995, en tout cas, ce seront tous les résidants de l'île de Montréal qui seront desservis.

Ce sont quelques-unes des considérations que les responsables de l'administration de la grande station de l'Est ont exprimées hier. Ils ont voulu, sur les lieux mêmes de l'usine, faire un «bilan des activités» du complexe multiforme.

D'une manière générale, ont dit les principaux responsables (Jacqueline Bordeleau, vice-présidente de la Commission de l'environnement; Michel Leduc, président, et Réjean Lévesque, directeur de l'usine), les objectifs de traitement ont été «largement atteints». La station, ont-ils signalé, a enregistré à l'effluent des concentrations de matières en suspension et de phosphore de 20 mg par litre et de 0,5 mg pour l'ensemble des traitements physico-chimiques. Cela est conforme aux normes étatiques.

L'usine rejette l'eau traitée en un point unique, dans le chenal du fleuve, au niveau de l'île aux Vaches. Le coût du complexe s'élève à 1,4 milliard de dollars; il est largement assumé par le gouvernement du Québec (90 p. cent pour l'usine et 67 p. cent pour les intercepteurs).

Les experts ont rappelé que l'an 1992 marquait la quatrième année complète de fonctionnement du système de traitement montréalais (un système primaire physico-chimique) et la première année d'échantillonnage des eaux usées en provenance de l'intercepteur sud-est.

Le procédé, ont-ils révélé, s'est montré efficace pour ce qui est de l'enlèvement de certains métaux toxiques, tels le cuivre, l'argent, le chrome et le plomb. Néanmoins ce procédé «ne peut à lui seul permettre d'atteindre les objectifs de rejet proposés par le ministère de l'Environnement pour tous les paramètres visés». Ils soulignent qu'à l'égard de certaines matières toxiques, le cuivre notamment, l'action commune des programmes industriels de réduction à la source et le rendement de la station «ne sont pas encore suffisants».

M. Leduc a dit que, pour réduire ces impacts toxiques, il faudra «prendre des mesures incitatives» et établir des programmes pour limiter les rejets en amont de l'usine.

Il faut signaler par ailleurs que l'usine n'élimine pas toutes les bactéries et tous les virus. L'État, comme plusieurs autres pays, interdit l'utilisation du chlore. Or c'est précisément ce système que la CUM avait prévu de mettre en fonction. Des études sont en cours pour installer des systèmes «alternatifs» à l'ozone (62 millions) ou à l'ultraviolet (40 millions). Les responsables ont indiqué qu'ils ne pourront mettre de pareils systèmes en exploitation avant cinq ans au moins.

Les responsables de la CUM, enfin, ont indiqué qu'ils pourraient, d'ici trois ans, avec des raccordements, traiter les eaux du versant sud de l'île Jésus (Laval) — celles-là sont rejetées directement dans la rivière des Prairies — si l'État leur en donnait le mandat. Il faudrait toutefois construire des bassins de rétention.

En 1992, la station de Montréal a intercepté 344 tonnes de résidus des grilles après pressage, plus de 7000 tonnes de sables et quelque 216 000 tonnes de boues. Ces boues ont toutes été incinérées (une réduction à 30 700 tonnes) et les cendres acheminées dans une carrière par camion.

# Urbanisme: le nouveau règlement devrait améliorer le centre-ville

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le règlement d'urbanisme formel et définitif que la Ville de Montréal s'apprête à adopter dans les semaines qui viennent pour l'arrondissement Ville-Marie, aura le mérite d'être «clair et précis». À la fois souple et contraignant, il devrait avoir pour effet d'améliorer l'esthétique du centre-ville tout en maintenant sa convivialité.

C'est ce que l'assistant-directeur de la gestion du développement urbain de la Ville, M. Georges Bonhomme, a soutenu hier, à *La Presse*. M. Bonhomme (sans lien de parenté avec l'auteur de ces lignes) s'apprêtait à franchir, l'étape ultime des consultations publiques entreprises dès 1988 pour donner à Montréal son premier plan d'urbanisme.

Le processus général d'adoption du Plan directeur d'urbanisme arrive effectivement à terme: le règlement municipal formel qui en est issu (une «proposition de règlement d'urbanisme») et qui lui donne vie juridique, devrait être soumis au conseil municipal au plus tard en décembre. Cette dernière étape découle de plusieurs autres: celles de l'Énoncé d'orientation, du Plan directeur et du Cadre réglementaire.

Ce dernier règlement formel traduit en termes concrets et contraignants les principes exprimés dans le «Cadre réglementaire» précédemment adopté. Il était soumis hier à l'examen public à l'hôtel de ville, lors d'une assemblée extraordinaire du comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie; celle-là devait se prolonger ce soir même et, s'il le faut, mercredi prochain lors d'une réunion ordinaire. Après quoi cet ultime document sera soumis au conseil municipal.

M. Bonhomme, l'un des responsables de cette démarche, a affirmé que le nouveau règlement change bien des choses. Ses règles «claires» et «unifiées» modifient une soixantaine de dispositions actuelles.

Sa mise en application — prévue pour janvier —, devrait permettre d'embellir considérablement l'environnement urbain, de créer un milieu «plus harmonieux». Les hauteurs, par exemple, devront respecter la silhouette générale de la montagne. Dans d'autres cas, il y a des lieux, des «secteurs significatifs» par exemple, où les interventions seront fortement contrôlées et où des procédures de révision, d'examen par la commission Jacques Viger et par le comité exécutif sont prévus.

M. Bonhomme donne l'assurance que les insertions dans le tissu existant devront se conformer aux volumes et respecter les matériaux ambiants; par exemple, les annonces lumineuses sur pied qui déparent certaines rues seront interdites.

Cela dit, poursuit-il, diverses mesures permettront de créer une ambiance conviviale. C'est ainsi, par exemple, que par une disposition sur les «usages conditionnels», il sera possible d'intégrer, après divers examens et pour les besoins d'un quartier, un dépanneur autrement interdit par le zonage. De la même manière, une disposition sur les «usages accessoires» permettra à un dentiste d'avoir son laboratoire au bureau, même si le règlement l'interdit par ailleurs. Les propriétaires de certains immeubles, encore, pourront avoir des dispenses en matière de stationnement s'ils peuvent établir qu'ils partageront les aires de stationnement dans des immeubles voisins.

Des dérogations seront également permises pour permettre de recycler certains immeubles industriels pour en faire des bureaux et des ateliers d'artistes. Des dispositions sur le zonage institutionnel (les universités) assiéront certains droits; les bars, les salles d'amusement seront «contingentés» dans certaines rues: c'est-à-dire que leur nombre sera restreint selon des règles fixes.


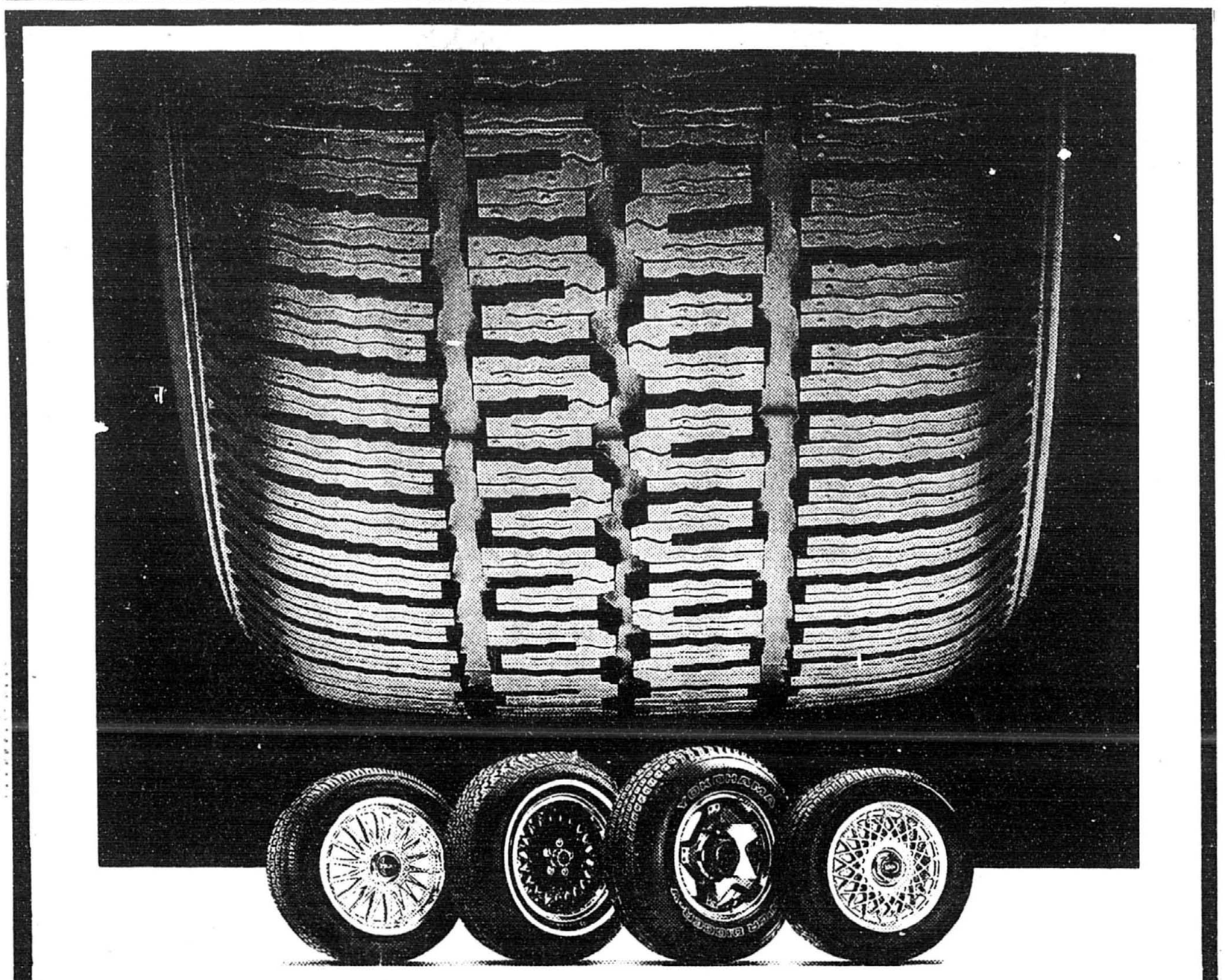

UN PUISSANT REMÈDE POUR L'HIVER!

Le pneu radial d'hiver S480 à traction avant-gardiste est l'un des plus récents remèdes de Yokohama contre les rigueurs de l'hiver. Quel que soit votre véhicule, si vous recherchez qualité, fiabilité et performances, pensez à la gamme des SUPERMORDANTS de Yokohama.

VOYEZ VOS SPÉCIALISTES:

PNEUS UNIMAX

LES ALIGNEMENTS DESJARDINS INC.
2220, avenue Benny
(Près du boul. Cavendish) Montréal
Tél.: 489-8245

S.P. RADIAL SERVICE INC.
275, boul. Curé-Labelle
Chomedey, Laval
Tél.: 682-3000

SERVICE DE PNEUS SALOIS INC.
9970, rue des Récollets
Montréal
Tél.: 321-7511

PNEUS FREDETTE & FILS INC.
6661, rue Sherbrooke Est
(Coin boul. Langelier) Montréal
Tél.: 256-7501

PNEUS ANDRÉ TOUCHETTE INC.
8910, boul. St-Laurent
(Au nord du boul. Métropolitain) Montréal
Tél.: 381-1846

CENTRE DE PNEUS HALLÉ INC.
623, rue Lavoisier
Repentigny
Tél.: 581-6390

CENTRE DE PNEUS BOISSELLE INC.
8997, boul. Pie-IX
Montréal
Tél.: 329-5467

CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT INC.
77, rue St-Pierre
St-Constant
Tél.: 632-4140 - 632-5438

CENTRE DU PNEU VILLEMAIRE
1595, chemin Gascon
Terrebonne
Tél.: 471-3345

PNEUS MACDONALD INC.
197, rue de la Forge
St-Eustache
Tél.: 473-2717

AUTRES SPÉCIALITÉS:
FREINS
AMORTISSEURS
ALIGNEMENT

YOKOHAMA
Radiaux de Performance

S0044 - A17



Voici deux façons de digérer les variations de taux d'intérêt.

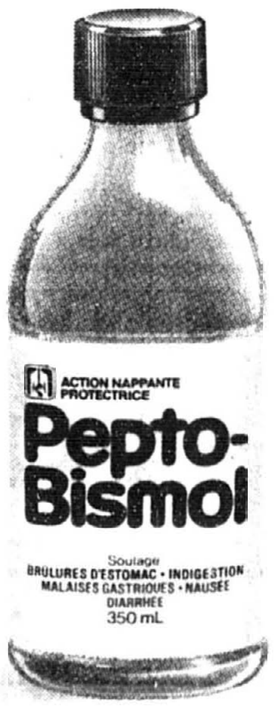


Ce placement garanti de deux ans vous offre une double protection. Si les taux augmentent, vous pouvez, après un an, prolonger la durée de votre placement au nouveau taux plus élevé pour *deux années additionnelles*. S'ils baissent, vous pouvez alors conserver le taux original et, à la date d'échéance, prolonger votre CPG Extensible d'une autre année, *toujours au même taux*. Sans frais ni obligation de votre part. Alors, pour un soulagement total, rendez-vous à votre succursale de la Banque Scotia et renseignez-vous au sujet du CPG Extensible.

LE NOUVEAU CPG EXTENSIBLE DE LA BANQUE SCOTIA

Pepto-Bismol est une marque déposée de Procter & Gamble Inc. Procter & Gamble Inc. usager inscrit

Banque Scotia

# Une mère condamnée pour avoir enlevé sa fille obtient une libération conditionnelle

MARTHA GAGNON

■ Condamnée à deux ans de prison pour avoir enlevé sa fille afin de la soustraire à la garde de son ex-mari, Jocelyne Champagne a obtenu une libération conditionnelle qui constitue son «ultime chance» de se conformer à la loi.

Dans une décision qui revêt un caractère particulier, la Commission québécoise des libérations conditionnelles a donné deux mois à cette mère de Baie-Comeau pour qu'elle revienne à de meilleurs sentiments et ramène sa fille, Caroline, disparue depuis le mois de septembre 1991.

«Nous avons opté pour une libération avec surveillance intensive au cours de laquelle nous nous attendons fermement à ce que des mesures concrètes, sérieuses et efficaces soient prises par Mme Champagne pour se placer dans une situation tout à fait respectueuse des lois», expliquent les commissaires.

Exceptionnellement, la présidente de la Commission québécoise, Mme Renée Collette, a accepté hier de rendre publique cette décision pour mettre fin aux rumeurs et interprétations susceptibles de nuire à la crédibilité de l'organisme. «Nous avons agi dans le respect des droits de tout le monde en tenant compte, bien sûr, de l'intérêt public», a-t-elle déclaré. Elle a refusé, toutefois, de préciser le type de surveillance dont Mme Champagne fait actuellement l'objet.

Il s'agit d'une histoire sans précédent au Québec. La fillette, aujourd'hui âgée de six ans, qui souffre d'un retard mental et de problèmes moteurs, est disparue depuis plus de deux ans. Elle serait avec sa grand-mère maternelle, Jeannette Brochu-Champagne, qui n'a pas donné signe de vie, malgré les ordres répétés du tribunal.

Condamnée à la prison pour outrage au tribunal, puis enlèvement, la mère a toujours refusé de dévoiler l'endroit où se trouvait sa fille, préférant rester en prison. Elle prétend que son ex-mari, André Caron, a déjà commis des attouchements sexuels sur l'enfant.

Ce que ce dernier nie fermement. Jamais aucune accusation n'a été portée contre M. Caron, qui a obtenu la garde légale de l'enfant. Le père a sursauté en apprenant la décision de la Commission des libérations conditionnelles, craignant que son ex-femme ne prenne la fuite pour de bon. Il vient de présenter en cour une requête en habeas corpus pour que le tribunal ordonne à Mme Champagne de ramener la fillette, une fois de plus.

Dans sa décision, la Commission des libérations conditionnelles reconnaît que le cas de Jocelyne Champagne est «fort complexe et particulièrement épineux». «Nous sommes en présence d'une situation d'illégalité qui perdure, écrit-on; et plus grave encore, la très jeune victime continue de subir les effets de cet acte criminel.»

La Commission admet qu'elle était placée dans une situation plutôt exceptionnelle, où elle devait décider d'accorder ou non une libération conditionnelle à Mme Champagne, alors que l'enfant est toujours au loin. Elle a finalement choisi de libérer la mère en espérant la convaincre, avec l'aide de son nouveau procureur et de l'agent de surveillance, de ramener l'enfant.

La Commission estime qu'il s'agit, pour l'instant, du «seul et unique moyen de dénouer cette impasse», étant donné les échecs du système judiciaire, tant au civil qu'au pénal. Elle affirme que sa décision est guidée par deux objectifs majeurs: mettre fin à l'enlèvement dont l'enfant est victime et rétablir la légalité.

Pour les commissaires, il est clair qu'il s'agit d'une «ultime chance». Mme Champagne doit revenir devant la Commission des libérations en décembre. Si elle ne répond pas aux attentes clairement exprimées, elle devra subir les sanctions prévues par la loi.

La présidente de la Commission affirme que Mme Champagne n'a obtenu aucun passe-droit. «Le processus a été suivi correctement dans le respect de la loi.» En mars dernier, le directeur des services correctionnels avait refusé d'accorder à Mme Champagne des absences temporaires parce qu'elle devait revenir devant le tribunal.

En septembre, le juge François Tremblay, de la Cour supérieure, déclarait nulle la décision du directeur et ordonnait à la Commission des libérations conditionnelles de rencontrer Mme Champagne et d'exercer son pouvoir discrétionnaire.

# Plaintes rejetées contre deux policiers de Saint-Gabriel-de-Brandon

BRUNO BISSON

■ Le comité de déontologie policière de la Sûreté du Québec a rejeté, le 15 octobre, les plaintes de harcèlement et de manque de probité déposées contre deux agents du poste de Saint-Gabriel-de-Brandon, à la suite d'une banale affaire d'avis de 48 heures.

Les agents Benoît Morin et Raymond Gagnon étaient accusés par un citoyen, Roland Beausoleil, d'avoir émis un avis de 48 heures pour un silencieux qui n'était pas défectueux, et d'avoir fourni à leur supérieur des informations erronées afin de porter contre lui des accusations dénuées de fondement.

Dans sa décision, le comité de déontologie fait remarquer que les plaintes de M. Beausoleil s'inscrivent dans un «climat tendu» entre des agents de Saint-Gabriel-de-Brandon et le plaignant, qui a déjà déposé une plainte contre un agent de ce même poste, qu'il accusait d'avoir agressé sexuellement sa fille. Le policier Morin avait, préalablement, témoigné en faveur d'un collègue accusé par M. Beausoleil d'avoir commis cette agression.

Le comité rejette les plaintes en qualifiant d'invraisemblable la version des événements de M. Beausoleil. Les membres du comité ont aussi rejeté comme invalide la principale pièce déposée par le plaignant à l'appui de sa version des faits.

Selon le plaignant, les deux agents l'auraient pris en chasse, au moment où il traversait le village de Saint-Gabriel, le 11 juillet 1991, après que le policier Benoît Morin eut aperçu M. Beausoleil au volant de sa voiture.

M. Beausoleil affirmait que l'agent Gagnon lui avait donné un avis de 48 heures même si le silencieux de la voiture était en parfait état puisqu'il venait tout juste de faire l'objet d'une réparation en mai. Ce geste, toujours selon M. Beausoleil, n'avait pour seul but que de le harceler, tout comme d'autres agissements posés par la police à son endroit, une semaine plus tard.

Le 17 juillet, en effet, les deux policiers auraient indiqué à leur supérieur, qui les questionnait sur le sujet, que l'original de cet avis de 48 heures était resté introuvable après leur quart de travail du 11 juillet. Ils croyaient l'avoir égaré.

Le caporal Pierre Corriveau leur a alors affirmé que la copie originale de l'avis en question se trouvait dans les mains de M. Beausoleil, puisque celui-ci avait joint une copie à une plainte envoyée au poste, au cours des jours qui ont suivi l'incident.

Le caporal aurait alors demandé à un autre agent d'ouvrir une enquête sur cette histoire, après quoi la police a recommandé au procureur général de déposer une accusation contre le citoyen, à qui on reprochait d'avoir dérobé ce document.

«À cette occasion, écrit le comité, un mandat de perquisition à la résidence de M. Beausoleil sera émis par un juge de paix et exécuté le lendemain, 18 juillet.» Une accusation d'entrave à un agent de la paix fut portée contre M. Beausoleil qui, plus tard, en a été acquitté.

Il appert, selon les témoignages recueillis par le comité, que M. Beausoleil s'est rendu compte en arrivant chez lui que l'agent Gagnon lui avait lui-même remis l'original de l'avis de 48 heures par inadvertance. Le comité ne se prononce pas sur le bien-fondé de la décision du caporal d'ouvrir une enquête et de procéder par voie de perquisition pour récupérer un document aussi anodin que la copie originale d'un avis de 48 heures.

Le caporal ayant pris cette décision seul, et celui-ci n'étant pas visé par la plainte de M. Beausoleil, le comité a simplement rejeté les accusations voulant que les policiers Morin et Gagnon soient responsables de cette perquisition et de ses suites.

En ce qui concerne l'avis de 48 heures, le comité a retenu la version des policiers, là aussi. Selon les témoignages entendus, il s'avère que l'attestation de bon fonctionnement du silencieux présentée par M. Beausoleil, aurait été rédigée par l'épouse de ce dernier et signée par un vieil homme malade, qui ne possédait pas les qualifications requises pour faire une telle expertise.

# Monique Simard poursuit CJMS

LUCIE CÔTÉ

■ Congédiée par la station de radio CJMS en février dernier, Monique Simard, l'ex-vice-présidente de la CSN recyclée dans les communications, poursuit Radiomutuel pour plus de 50000$.

Passée depuis à la télévision, Monique Simard animait à l'époque l'émission quotidienne «Questions d'information», retirée des ondes le 16 janvier à cause de ses décevantes cotes d'écoute.

L'ancienne syndicaliste, qui a entamé sa seconde carrière à 41 ans, après 19 ans de militantisme, avait signé un contrat de trois ans, à l'automne 1991.

Le 11 février 1993, elle apprend que Radiomutuel met fin à ce contrat, et qu'elle recevra les 12 mois de préavis prévus, à compter de la date de retrait de l'émission.

Le versement de l'argent a cessé le 2 août 1993, «sans raison» écrit dans sa requête Mme Simard, désormais animatrice à Radio-Québec du magazine d'affaires publiques «Québec-Magazine».

Elle réclame maintenant à son ancien employeur les 24 semaines de salaire qui lui sont toujours dues selon elle, et qui totalisent 50376$. S'ajoutent à ce montant les 400$ que Monique Simard dit avoir déboursé pour le maintien des avantages sociaux que son patron aurait dû continuer à lui payer.

Avant de déposer sa poursuite en Cour supérieure, l'animatrice a fait parvenir à son employeur une mise en demeure, le 10 septembre dernier, restée sans réponse.

# Pas de nouveau numéro civique pour Gretzky

*Presse Canadienne*

*TORONTO*

■ Malgré toutes ses montées et descentes dans les bureaux de la mairie de Toronto, ce grand du hockey qu'est Wayne Gretzky devra se contenter d'un simple numéro 41 pour l'adresse de son restaurant au centre-ville de la Ville reine.

En effet, Gretzky avait demandé au comité des services municipaux de changer l'adresse de son bar de 41, Peter Street en 99, Blue Jays Way. Malheureusement, un rapport préparé par le commissaire aux travaux publics de Toronto, Nick Vardin, qui sera étudié par le comité la semaine prochaine, recommande que les édiles ne tiennent aucun compte de sa requête.

## Pierre Foglia

# Détournement

Sitôt la victoire du Bloc connue, elle était déjà déformée, détournée, récupérée.

La bouche en cul de poule et encore, une poule très coincée, le libéral Serge Joyal chipotait sur les chiffres: «En fait, le vote souverainiste ne dépasse pas 32 p. cent, les autres sont des mécontents».

Et gnagnagna.

De son côté, la péquiste Mme Marois, que Radio-Canada avait eu la mauvaise idée d'inviter (au lieu d'un Bernard Landry par exemple), Mme Marois jappait méchamment au bout de sa chaîne. Elle disait que grâce au Bloc on la détacherait bientôt. Et dans plusieurs salons (dont le mien) on fut soudain moins sûr d'avoir bien voté.

Comme ces deux-là, il y a des tas de gens ces jours-ci, qui se compliquent beaucoup la vie, pour expliquer pourquoi les Québécois ont voté en masse pour le Bloc.

C'est pourtant tout simple.

Ce n'est pas un vote pour l'indépendance. Et ce n'est pas non plus un simple vote de protestation gonflé des voix des fédéralistes déçus.

C'est un vote d'affirmation. Les Québécois ont voté en masse pour le Québec. Un message tout simple au reste du Canada: «Youhouhou, on est là.»

Ce que cela signifie? Rien d'autre que cela: on est là.

Voter n'est pas toujours, comme semblent le croire les chroniqueurs politiques, un acte réfléchi, posément calculé dans les meilleurs intérêts du pays. Ce n'est pas comme cela que ça se passe dans la tête des gens. D'ailleurs, cela ne vient pas toujours de la tête. Cela vient parfois du coeur, ou de plus loin: des tripes. Les gens expriment leurs sentiments plus volontiers que leur opinion et ce n'est pas forcément très articulé. C'est parfois histoire de se faire entendre dans le noir, histoire de signaler à l'autre, sa position.

Youhouhou, on est là.

Un message déjà détourné, récupéré, exploité, torturé pour lui faire dire autre chose que ce qu'il dit. Ce n'est pourtant pas compliqué. Il n'y a rien à expliquer. C'est tout simple, tout con, comme un appel de phares sur la transcanadienne pour éviter une collision.

## Têtes

Je n'aimais pas la tête de M. Mulroney. Ses tics de langage, sa façon de dire Beûcomeau, cette impression qu'il donnait de toujours réciter une leçon... Mes confrères avaient beau me jurer qu'il y avait du génie politique dans ce rustre là, ils ne me désarmaient pas. Au contraire, sachant qu'il n'était dupe de rien, je lui pardonnais encore moins d'être faux en tout.

Je n'aurais pas eu plus d'affection pour Mme Campbell, et j'ai hurlé de joie en apprenant la défaite de Della Noce et de Ricardo Lopez... Mais parti comme ça, vous allez croire que j'en veux aux conservateurs! Pas du tout. J'aime encore moins la tête de M. Manning, sa bouche molle et sa rhétorique de «preacher» qui veut sauver le Canada en l'étranglant, comme l'étrangle son noeud de cravate sur sa chemise de jeans...

Heureusement, cette élection qui nous a donné Manning, nous a aussi donné MM. Chrétien et Bouchard. M. Chrétien, hé oui. Figurez-vous que pendant la campagne, je me suis surpris à lui trouver une tête sympathique...

Toutes mes félicitations au «faiseur d'images» qui lui a arrondi les angles et limé les crocs. Pour le peu qu'on en a vu jusqu'ici, la victoire va bien à M. Chrétien. On dirait qu'elle l'a gonflé d'une bonhommie tout à fait inattendue. Et gonflé aussi d'énergie. Les premières images et les premières paroles ont vraiment laissé l'impression d'un premier ministe déjà «sur le tas». Voilà qui va plaire au Canada. C'est de toute façon un bon truc de se retrousser les manches en partant, ça paraît moins quand on baisse les bras...

M. Lucien Bouchard aussi a une tête sympathique. Et tragique dans son cas. Une tête avec un destin. Un destin malheureux forcément. M. Bouchard s'est tragiquement trompé d'élection. Je ne me prononce pas sur l'utilité d'aller défendre la cause souverainiste à Ottawa, mais je dis que l'immense popularité de M. Lucien Bouchard eût mieux servi la cause de l'indépendance au Québec. M. Bouchard ne fera pas l'indépendance à Ottawa, et comme M. Parizeau ne la fera pas non plus à Québec...

C'est une question de tête justement. Celle de M. Parizeau est raisonnable et l'indépendance n'est pas affaire de raison. Tandis que celle de M. Bouchard est électrique. Un tête «conductrice».

Mais maintenant branchée sur le mauvais secteur...

## L'avenir

Mardi, lendemain des élections, j'étais à Burlington, Vermont, la plus jolie petite ville de la Nouvelle-Angleterre. Je dinais au Leunig's Old World Cafe, à côté d'un prof de l'université qui me voyant lire *La Presse*, posa son New York Times pour me demander, en français:

— Cette victoire des libéraux au Canada, est-ce un glissement vers la gauche?

Je me suis étouffé dans ma polenta aux champignons sauvages...

— Pardon? Ou ça la gauche? Quel glissement? Selon moi on n'a pas bougé d'un poil. Cette victoire libérale a recentralisé le Canada au centre! Les Canadiens sont, je le crains, jamés au centre pour quelques décennies...

— Mais la tradition libérale tout de même, cette ouverture, cette défense des plus humbles...

— La tradition libérale n'existe plus. Remplacée par le libéralisme, son contraire. Libéraux ou Conservateurs c'est la même culture d'entreprise, la même volonté de croissance comme unique ressort idéologique...

— Et on en sort comment, selon vous?

— Pas la moindre idée, mon vieux.

# Nu devant la justice

*Agence France-Presse*

*TORONTO*

■ La justice canadienne a ordonné une enquête sur les agissements de la police de l'Ontario accusée d'avoir contraint un détenu de sexe masculin à se présenter en tenue d'Adam avec des menottes aux poignets devant un juge de paix... femme.

Dwight Bryant, 48 ans, propriétaire d'un salon de tatouage, a affirmé au juge d'appel Kenneth Langdon qu'il avait été détenu par la police pendant 13 heures sans raison et sans avoir l'autorisation de consulter un avocat, à la suite d'un incident entre deux automobilistes.

PAS DE TPS
PAS DE TVQ
TPS/TVQ
2 DERNIERS JOURS
OUVERT DIMANCHE POUR VOS APPELS TÉLÉPHONIQUES
VOUS POUVEZ RÉSERVER POUR DES DATES ULTÉRIEURES...

NETTOYAGE DE TAPIS

16$ Par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix)
59$ Spécial pour quatre pièces

SUPER-OFFRE
Maison complète:
89$ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches
45$ Canapé de toute dimension ou 2 chaises

100% SATISFACTION GARANTIE

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

SPÉCIAL 19,00$ 9 pièces par bouche de ventilation

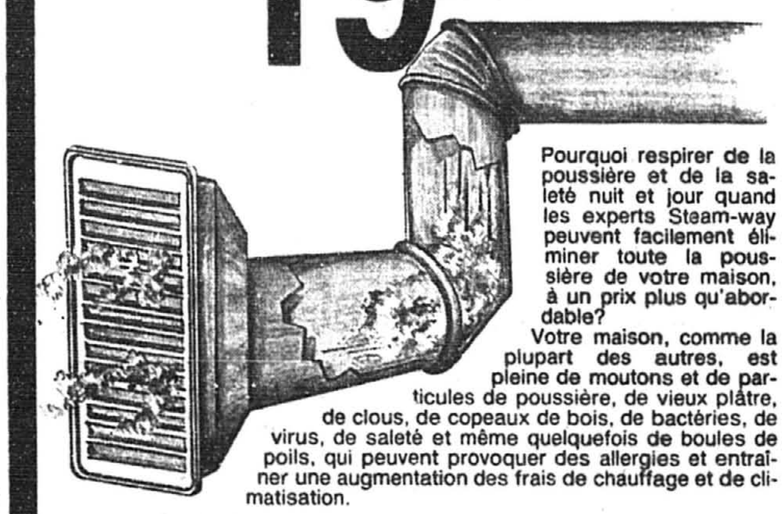

Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?
Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.

NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL
NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÉCHEUSES
Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires
Estimation commerciale disponible.

TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30
* SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H

J2014259

SERVICES DE NETTOYAGE
STEAM-WAY
POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
COMPOSEZ 333-3333
Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond
Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits.
ON CROIT EN LA PROPRETÉ ET LA PURETÉ DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
LE MEILLEUR TRAVAIL À UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETÉ
CHÈQUES PERSONNELS

# Trois hommes arrêtés pour le meurtre d'un «pusher»

MARCEL LAROCHE

■ Trois individus, dont l'un est actuellement détenu à la prison de Bordeaux, doivent comparaître aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour y répondre du meurtre d'un petit «pusher» exécuté il y a huit mois pour une dette de drogues s'élevant à quelques milliers de dollars!

Deux des trois présumés assassins, Daniel Daraîche et Alain Soucy, ont été appréhendés en fin de matinée d'hier par les policiers de la CUM, à Montréal et dans la région de Saint-Hyacinthe, tandis que Luc Blain a été retracé... en prison où il purge une peine reliée au trafic de stupéfiants.

Le trio est soupçonné d'avoir comploté pour éliminer une connaissance, Gaétan Huchette-Desaulniers, dont le cadavre gelé et ficelé a été découvert le dimanche 21 février 1993, dans une descente menant au fleuve, à la Cité du Havre, à proximité d'Habitat 67.

En plus de blessures à la tête, l'homme de 32 ans, connu des services policiers, avait les pieds ligotés et une corde en nylon jaune enroulée autour du cou et d'un poignet. L'enquête amorcée à l'époque par les sergents-détectives Jean-Claude Bergeron et Pierre Grignon, de la section des homicides de la CUM, avait démontré qu'il s'agissait d'un règlement de comptes relié au commerce de la drogue.

Après une acalmie de plusieurs mois, l'enquête a connu des rebondissements au cours des derniers jours lorsque les policiers ont finalement découvert que Huchette aurait été passé à tabac, le samedi 20 février 1993, dans une chambre d'un «tourism room» du 1840, rue Mont-Royal, sur le plateau Mont-Royal.

Roué de coups et frappé à la tête avec un objet contondant, Huchette aurait été étranglé par ses assaillants, avant d'être transporté dans une automobile et abandonné en bordure du fleuve où son corps gelé a été découvert le lendemain par un couple de promeneurs.

À la lumière des renseignements obtenus, trois mandats d'arrestation ont été émis contre Luc Blain, 37 ans, Alain Soucy, 34 ans, et Daniel Daraîche, 30 ans, qui auraient été en compagnie de Gaétan Huchette-Desaulniers le soir de son exécution.

Soucy a été retracé hier matin dans la région de Saint-Hyacinthe par les policiers de la CUM, Daraîche a été appréhendé presqu'au même moment, à son domicile de la rue Hochelaga, près du boulevard Pie IX, dans l'est de la métropole, tandis que Blain a été retrouvé dans une cellule de la prison de Bordeaux.

La victime Gaétan Huchette-Deslauriers, 32 ans

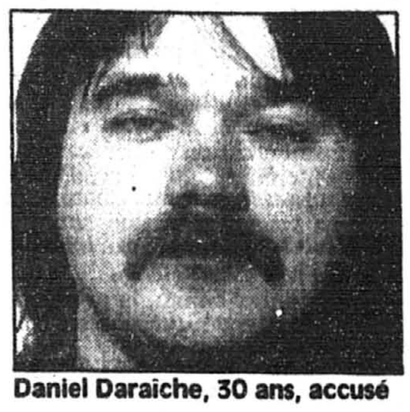

Daniel Daraiche, 30 ans, accusé

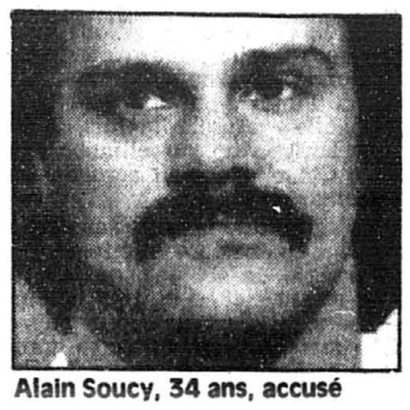

Alain Soucy, 34 ans, accusé

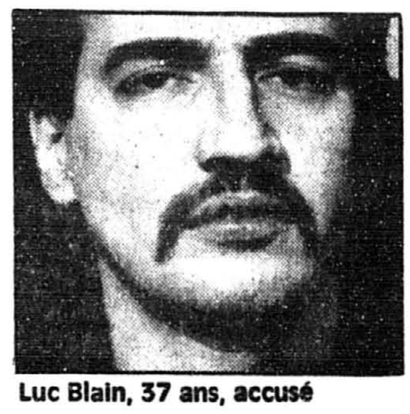

Luc Blain, 37 ans, accusé

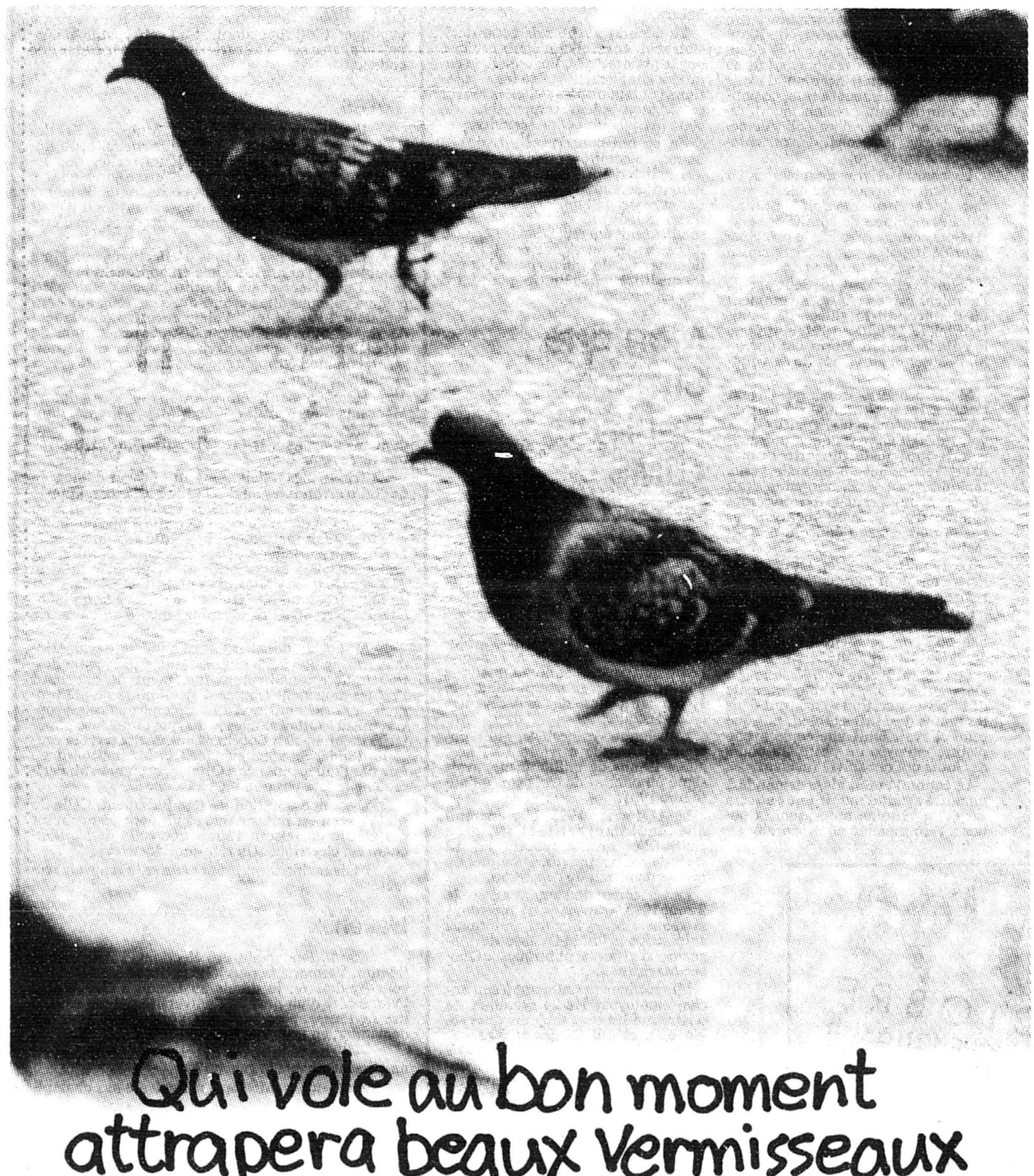

Qui vole au bon moment
attrapera beaux vermisseaux
juste à temps.

DÈS LE 15 NOVEMBRE! NOUVEAU VOL RAPIDAIR^MD
DE MONTRÉAL À TORONTO À 13h30

Pour compléter encore mieux l'horaire, un nouveau vol à 13h30 vient s'ajouter aux 21 vols chaque jour ouvrable à l'aéroport Pearson et aux 8 vols chaque jour ouvrable à l'aéroport Toronto Island par Air Ontario. Rapidair^MD offre ainsi le plus grand nombre de vols entre Montréal et Toronto chaque jour ouvrable. Et le plus grand nombre de vols en gros-porteur, soit 4 vols en 767 chaque jour ouvrable. Il y a des milles Aéroplan^MD à accumuler à chaque vol et une prime de 35% est accordée aux voyageurs en classe Affaires. C'est bien mieux que de gober des mouches.

Air Canada

POUR 3 JOURS
Vendredi de 9 h à 18 h
Samedi de 9 h à 17 h
Dimanche de 11 h à 17 h
LES CARTES DE CRÉDIT ET LES CHÈQUES PERSONNELS SONT ACCEPTÉS NOUS PAYONS LA TPS
CETTE VENTE EST LA MEILLEURE AUBAINE JAMAIS OFFERTE À LA CLIENTÈLE DEPUIS LES 35 ANNÉES D'OPÉRATION DE LA GALERIE ROYALE
UN PRIX UNIQUE
250$
Ord. de 550 $ à 1,500 $
LIQUIDATION
S.V.P. VEUILLEZ NOTER QUE DANS CETTE LIQUIDATION, CE PRIX DE 250 $ CORRESPOND À UNE PARTIE DU PRIX COÛTANT INITIAL DES TOILES MISES EN VENTE
NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE D'ACHETER DES PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES À UN PRIX PLUS BAS QUE CELUI DES REPRODUCTIONS SUR PAPIER VENDUES SUR LE MARCHÉ
VENEZ TOUS, VENEZ VITE, NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE VOUS SEREZ PLEINEMENT SATISFAITS D'ÊTRE VENUS
PENDANT CETTE LIQUIDATION: PAS D'ÉCHANGES SUR ACHATS PRÉCÉDENTS PAS DE NOTES DE CRÉDIT
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 85 % CE WEEK-END.
À LA GALERIE ROYALE
1420, rue Sherbrooke Ouest
(coin rue Bishop) Tél.: 845-4383
200180c 930-2

Relations publiques

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

La communication interne
Mesurer les besoins d'information des publics internes de l'entreprise et instaurer un réseau de communication efficace.
par Monique Deviard, ARP
vice-présidente et directrice générale Burson-Marsteller
Les jeudi 4 novembre, 9 h à 17 h
et vendredi 5 novembre, 9 h à 12 h
1.0 UFC - 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Les relations de presse
Les usages et les codes, le choix des outils, l'évaluation des retombées et les tendances.
par Pierre Gince, conseiller principal, Everest relations publiques
Les mercredi 17 novembre, 9 h à 17 h
et jeudi 18 novembre, 9 h à 12 h
1.0 UFC - 415 $ (TPS et TVQ en sus)
renseignements : 343-6990
1-800-363-8876
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

# Selon une étude, les Lavallois paient 23 % de taxes de plus que sur la Rive-Sud

*Ces données sont tirées d'une étude faite par un économiste pour le compte d'Option Laval*

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ À moins de deux semaines de la tenue du scrutin Option Laval ne lâche pas d'un centième son attaque et continue de tirer à bout portant sur l'administration en place.

Hier, la formation de Jean Rizzuto a accusé le maire Gilles Vaillancourt d'avoir dépensé, en 1992, 68 millions de plus que cinq municipalités de la Rive-Sud qui totalisent ensemble une population de 323 466 personnes, équivalente à celle de Laval qui compte 319 500 habitants.

Selon cette étude réalisée, à la demande d'Option Laval, par Denis Bélanger, professeur et économiste aux Hautes études commerciales (HEC), et résidant de Montréal, les Lavallois paient 23 p. cent de plus de taxes que les contribuables de la Rive-Sud, demeurant dans les municiaplités de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Lambert et Saint-Hubert.

C'est la deuxième fois que ce parti a recours à un économiste pour réaliser des études comparatives entre Laval et ces cinq municipalités situées de l'autre côté du Saint-Laurent depuis qu'il a entrepris sa lutte pour obtenir le pouvoir à l'hôtel de ville le soir du 7 novembre.

La dette de Laval a pris 57 millions des 68 millions dépensés en trop tandis que 11 millions ont servi en frais d'administration.

Le taux de dépenses totales par habitant à Laval, selon l'une des conclusions de cette étude, est de 20 p. cent plus élevé que sur la Rive-Sud et elle maintient, précise M. Rizzuto, un écart défavorable depuis au moins 10 ans.

L'analyse de M. Bélanger démontre également qu'en 1992, Laval a consacré 53 p. cent de son budget en services aux citoyens alors que les municipalités comparées y effectuaient 65 p. cent.

Pour cet économiste, la deuxième ville en importance au Québec aurait eu de la difficulté à maintenir sa cote de crédit A+ si ses administrateurs n'avaient pas coupé dans les services offerts à la population, ce qui a eu comme conséquence de démontrer, sur papier, une excellente position finnancière.

«Au lieu de favoriser ses amis, le maire Vaillancourt devrait faire comme les autres municipalités du Québec: donner plus de services à leur concitoyens. Mais comme tous les services et les infrastructures coûtent plus chers à Laval, les Lavallois doivent payer une facture gonflée», a expliqué M. Rizzuto.

Comme le veut la coutume lavalloise, la riposte aux accusations n'a pas tardé à venir.

Pour le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) — du chef Gilles Vaillancourt — M. Rizzuto publie une deuxième étude partisane sous une nouvelle signature pour établir une comparaison boiteuse avec cinq villes de la Rive-Sud. «Il crée un ensemble artificiel au soutien d'une thèse que la réalité de Laval contredit», dit-on.

Le PRO précise que les dépenses par habitant s'élèvent à 1 266,51 $ à Laval, en comparaison de 1 842,12 $ à Montréal, de 1 515,00 $ pour les villes de la CUM excluant Montréal, de 1 464,72 $ pour les 19 autres villes de 50 000 habitants et plus, de 1 299,78 $ pour les cinq villes du Québec de 75 000 à 275 000 habitants.

Dans le communiqué, il est aussi écrit que le taux d'encadrement dans la fonction municipale de Laval est de un cadre par 14 employés, tandis qu'il se situe à un cadre par sept employés à Montréal.

«Laval, écrit le PRO, ne connait pas qu'une croissance économique, mais aussi une croissance démographique qui exigent des investissements publics importants. Cependant, le taux de la dette par rapport à l'évaluation est passée de 5,4 p. cent en 1986, à 3,8 p. cent en 1992.

# 40 000 $ d'amendes à La Chaumine pour avoir trompé les consommateurs

■ Le domaine La Chaumine et deux de ses administrateurs viennent d'être condamnés à des amendes totalisant 40 000 $ pour avoir abusé de la bonne foi des consommateurs.

Cet endroit de villégiature situé à Saint-Hippolyte, non loin de Piedmont et de Sainte-Adèle, offrait des vacances à temps partagé. Poursuivi par l'Office de protection du consommateur, Alain Diamond et Marianne Borden ont admis avoir eu recours à des subterfuges dans le but d'attirer les clients sur place pour leur offrir leurs avantages spéciaux.

Le domaine La Chaumine, en bordure d'un petit lac, contactait les clients potentiels par téléphone en leur annonçant qu'ils avaient gagné un prix, qui pouvait être un voyage, un séjour au domaine ou une somme d'argent. Pour le récolter, les «gagnants» devaient passer sur place.

Puis rendu à destination, les heureux élus apprenaient que pour avoir leur gain il fallait assister à une réunion d'information qui se tranformait rapidement en une séance de vente bien orchestrée au cours de laquelle on vantait les mérites du système de vacances à temps partagé.

L'Office de protection du consommateur recommande aux personnes intéressées par le concept de vacances à temps partagé de bien évaluer leurs besoins réels. Il est recommandé aussi de faire examiner leur contrat par un expert, comme un conseiller juridique. L'Office a d'ailleurs produit à ce sujet un document d'information institulé: «À propos... de vacances à temps partagé.» On peut se le procurer dans les bureaux régionaux de cet organisme provincial.


Avec Bubble Jet, ça BOUILLONNE
BJ-200

Remise en espèces de 30 $
À l'achat de l'imprimante à bulles d'encre la plus vendue au Canada
Pour connaître le dépositaire le plus proche, composez le 1-800-387-1241
Canon
Imprimantes à bulles d'encre
Cette offre prend fin le 31 octobre 1993.

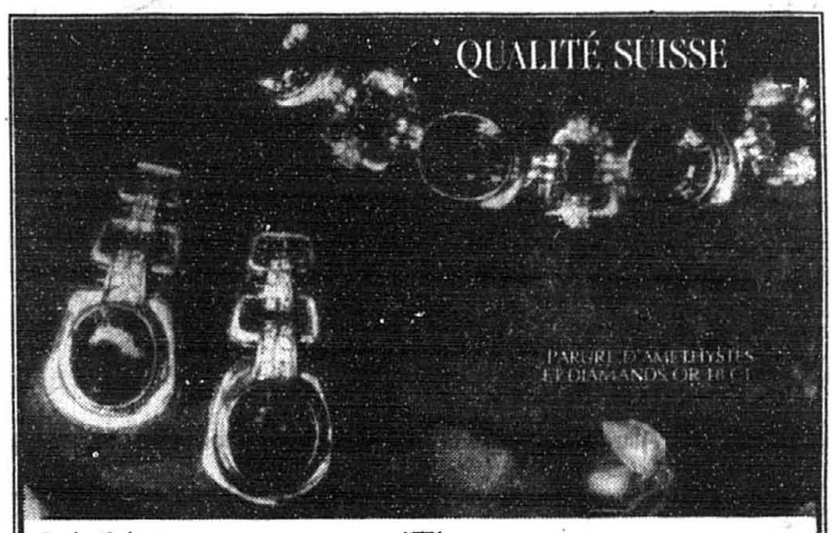

Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595

Location de Villas - Condominiums en Floride
Sur la plage ou parcours de golf
Tarif semaine - mois
Environnement sécuritaire et familial
Autres services disponibles (avion - auto - golf - tennis - etc.)
Informations: (514) 875-0093

HOLLANDER
DISTRIBUTEUR— IMPORTATEUR
CHASSE et PÊCHE
FAILLITE
REMINGTON, WINCHESTER, SAVAGE, FÉDÉRAL, DAIWA, BERKLEY, ZIPCO, RAPALA, BUCK.
30 À 60 % SUR TOUT
ARMES ET MUNITIONS 30 %
338, ST-ANTOINE EST
Entrepôt, 4e étage
Métro: Champ-de-Mars
JEU.-VEND. 12 h à 21 h
SAMEDI 10 h à 17 h
DIMANCHE 12 h à 17 h
J2014184

Cadres sur mesure
Vaste choix de moulures
Un seul prix
*9.95 $
Sur présentation de cette annonce
*Autres services d'encadrement requis, en sus.
Artifice encadrement
220, rue Peel 935-2148
2013358 - A26

OFFREZ-VOUS UN YAMAHA
CE WEEK-END SEULEMENT 770 $
Épargnez plus de 100 $
Quel prix spectaculaire !
Vous n'avez rien entendu jusqu'à ce que vous mettiez la main sur cette aubaine exceptionnelle. **Une chaîne complète ET de véritables haut-parleurs** au prix normalement exigé pour un simple portatif ou mini-système. Un son incomparable... un rapport qualité-prix incomparable... ne laissez pas passer une telle chance de vous approprier la marque Yamaha. Offrez-vous cette magnifique chaîne stéréo, vendue exclusivement chez Audio Centre :
· Lecteur laser Yamaha CDX470
· Récepteur Yamaha RX360B
· Haut-parleurs PSB Alpha
· Système télécommandé
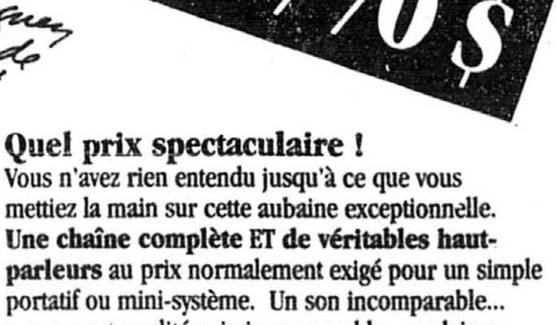
Financement disponible ! Obtenez cette chaîne stéréo Yamaha pour aussi peu que 37 $ par mois. Renseignez-vous sur les modes de financement pratiques qui vous sont offerts.
audio centre
Montréal 5260, rue Sherbrooke ouest (514) 482-4420
Brossard 8080, boul. Taschereau ouest (514) 466-1999
Laval 1970, boul. Le Corbusier (514) 687-3627
Québec (418) 687-0909 Ottawa (613) 723-2923

Les plus belles peaux d'agneau du monde
Le plus beau choix de teintes et de modèles en peau d'agneau léger espagnol mérinos.

Robert Arnold / DESIGN
LE LUXE À PRIX SUPERÉCONOMIQUE
Ce luxueux manteau vous tiendra chaud sous les plus basses températures.
POUR FEMMES ET HOMMES
CONFECTION SUR MESURE
TAILLES: RÉGULIÈRE ET PETITE
Aussi en vente: magnifiques manteaux de cuir et de cachemire.
Robert Arnold DESIGN
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
dimanche 11 h à 15 h
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h.
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
Direction: Direction de Crémazie prendre St-Laurent nord (3 feux de circulation) jusqu'à Chabanel puis tournez à gauche jusqu'à Parc Avenue. 2006810:a14

PLACEMENTS ET PRÊTS CIBC
Comment faire travailler votre argent encore plus fort.
Compte tenu de l'incertitude économique actuelle, choisir les placements qui vous permettront de maximiser votre rendement est plus ardu que jamais. Votre spécialiste de services bancaires personnalisés CIBC vous propose trois excellents moyens de faire travailler votre argent encore plus fort.
1. Options de placement
La gamme d'options de placement de la CIBC est plus étendue que jamais. Elle comprend des CPG remboursables avant terme, des CPG à intérêt composé, des prêts placements[1] et 14 Fonds mutuels PRO-INVESTISSEURS CIBC[2] sans frais d'acquisition.
2. Souplesse
Nos options de placement sont souples : selon la conjoncture, vous pouvez bloquer votre argent, demander un remboursement anticipé ou encore prolonger la durée de votre placement en vue d'obtenir un rendement maximum.
3. Offres spéciales d'une durée limitée
CPG à durée spéciale de 17 mois à taux supérieur [3].
• Maximisez votre rendement sans bloquer votre argent pendant deux années complètes.
CPG remboursable avant terme d'une durée de cinq ans.
• Optez pour la durée offrant un rendement plus élevé tout en ayant la possibilité d'obtenir un remboursement n'importe quand après trois ans.*
Et bien davantage...
Pour en savoir plus sur ce qui précède ainsi que sur les autres options de placement et offres spéciales de la CIBC, passez à votre centre bancaire CIBC ou communiquez sans tarder avec CIBC CONTACT® au 1 800 465-CIBC.
On y met du coeur en plus.
CIBC
OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE POUVANT ÊTRE RETIRÉES EN TOUT TEMPS. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Les conditions de placement minimum s'appliquent à tous les produits à terme.
® Marque déposée de la CIBC
* Une pénalité d'intérêt s'applique en cas de remboursement anticipé.
1 Tous les demandeurs de prêts doivent satisfaire aux critères habituels en matière de crédit.
2 Les Fonds mutuels PRO-INVESTISSEURS CIBC sont offerts par Placements CIBC Inc., une filiale de la CIBC. Ces placements ne sont ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou toute autre assurance gouvernementale ni garantis par la CIBC. Le rendement des fonds du marché monétaire varie; par conséquent, il est impossible de garantir une valeur fixe pour l'actif de ces fonds. La valeur par part et le rendement des autres fonds varient. Des renseignements additionnels importants sont contenus dans le prospectus simplifié des fonds. Pour en obtenir un exemplaire, téléphonez à Placements CIBC Inc. au 1 800 465-3863 ou adressez-vous à un représentant en fonds mutuels à tout centre bancaire CIBC où l'on vend des fonds mutuels. Lisez le prospectus attentivement avant d'investir.
3 Offert par La Société d'Hypothèques CIBC.

20% à 50% de rabais sur
plus de 5000 paires en inventaire !

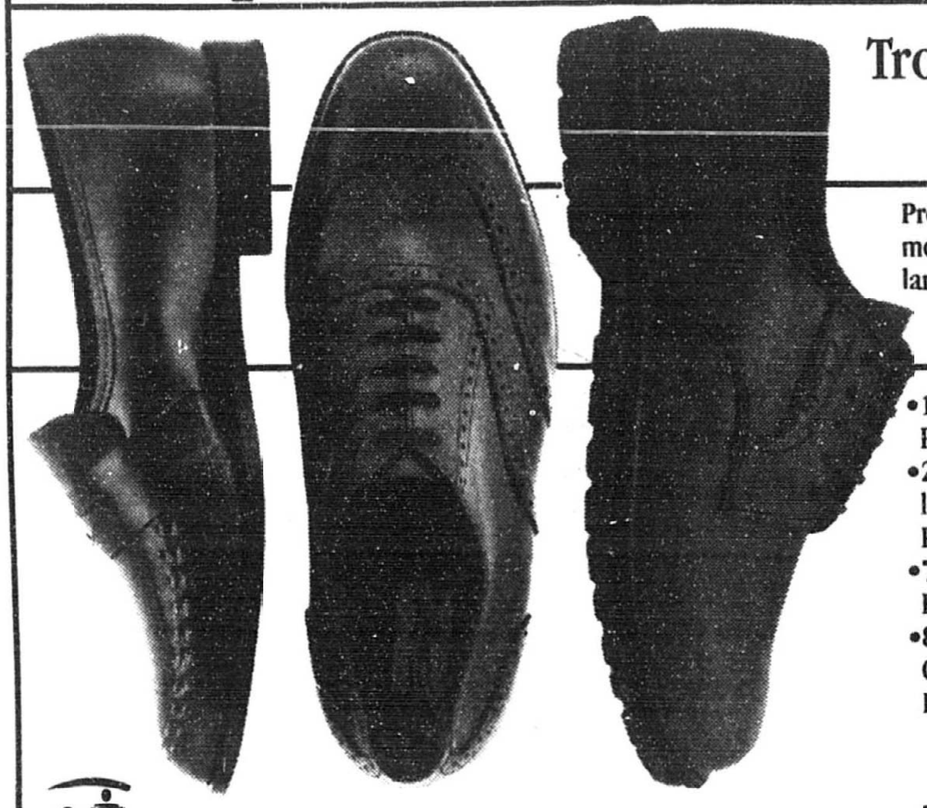

Trouvez chaussure à votre pied !
Pointures 7 à 15, D-EEE

Profitez de réductions formidables sur fins de séries et modèles sélectionnés de chaussures chez Bovet. Pointures, largeurs et couleurs peuvent varier d'un magasin à l'autre.

- **1900 paires seul.**: Styles lacés ou "loafer". 7 à 13. Prix courant jusqu'à 75$.....**Solde 39,99**
- **2000 paires seul.**: Styles lacés ou "loafer". 7 à 15. largeurs D et EEE. Prix courant jusqu'à 80$.....**Solde 59,99**
- **750 paires seul.** Chaussures lacés "Clarks". 6 à 11 large. Prix courant 140$.....**Solde 89,99**
- **840 paires seul.** Mocassins habillés d'Italie. Cuir nappa véritable. 7 à 15. largeurs D et EEE. Prix courant 140$.....**Solde 99,99**

Bovet

Autres fins de séries disponibles à prix imbattables dans certains magasins.

Tailles fortes et élancées

4475 bd Métropolitain E. 374-4555
Galeries d'Anjou 353-6310
Carrefour Angrignon 366-0762
Carrefour Laval 687-1670
Promenades St-Bruno 653-5100
Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
Fairview Pte-Claire 694-9050

# Quand il a tué trois femmes, Vigliotti savait ce qu'il faisait

LUCIE CÔTÉ

■ **Lorsqu'il a tué trois femmes en les poignardant des dizaines de fois, le 28 août 1992, Gyno Vigliotti savait de toute évidence ce qu'il faisait. Il savait qu'il piquait, qu'il tranchait, et que cela pouvait entraîner des blessures graves. Et il savait que c'était interdit, a affirmé hier le psychiatre Paul-André Lafleur, dont le contre-interrogatoire s'est terminé hier.**

**Interrogé par le juge Jean-Guy Boilard, le psychiatre a toutefois indiqué qu'il ne croyait pas que la réaction de Vigliotti, soudaine, impulsive, excessive, laissait place à la préméditation.**

**La situation explosive dans laquelle il se trouvait, reliée à ses troubles de personnalité, a conduit le jeune homme à une perte de contrôle, a noté le docteur Lafleur, attaché à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal.**

**L'accusé, aujourd'hui âgé de 23 ans, a fait au psychiatre — qui l'a à son tour relaté hier — le récit des événements du 28 août 1992, qui l'ont conduit à assassiner Marie-Thérèse Labelle, 32 ans, Diane Paquette, 44 ans, et sa belle-mère Lorraine Pérusse-Bourgeois, 60 ans.**

**Dans ce récit, le docteur Lafleur a noté deux éléments déclencheurs de la rage meurtrière de Vigliotti.**

**En premier lieu, la frustration sexuelle engendrée par le refus de Marie-Thérèse Labelle, l'autostoppeuse qu'il venait juste de faire monter dans sa voiture, de lui accorder les faveurs offertes, parce qu'il n'avait pas d'argent. Tous deux se disputent, l'accusé commence son attaque dans la voiture, aspergée de sang, et la termine à l'extérieur. Méconnaissable, le visage horriblement mutilé, Marie-Thérèse Labelle est retrouvée dans le cour arrière d'un entrepôt situé au 360, montée Sanche, à Rosemère, une demi-heure après avoir rencontré Vigliotti.**

**Quelques heures plus tard, après avoir pris une douche et être retourné sur les lieux du crime, après avoir parlé avec les policiers et avoir consulté un médecin, Gyno Vigliotti se rend au 32 rue Pothier, à Boisbriand, au domicile de Mmes Paquette et Bourgeois. Polytoxicomane, le jeune homme cherche de l'argent pour pouvoir acheter de la drogue, a-t-il indiqué au psychiatre.**

**Sa quête infructueuse le plonge dans un nouvel accès de rage, dirigé contre ses deuxième et troisième victimes.**

**Vigliotti lui-même n'a pas témoigné — comme c'est son droit — et son procureur, Me Michel Lussier, a clos sa preuve à la fin de la matinée. En après-midi, les avocats ont plaidé devant le jury formé de sept hommes et cinq femmes.**

**S'adressant aux jurés, Me Lussier leur a demandé: «Pensez-vous que Gyno Vigliotti était sain d'esprit? Est-ce que ses gestes étaient planifiés? Agissait-il consciemment? Quel contrôle pouvait-il exercer?»**

**Le procureur de la Couronne, Me Josée Grandchamp, qui a plaidé la deuxième, a affirmé que l'accusé savait ce qu'il faisait. Et elle a longuement insisté sur l'état des victimes. Marie-Thérèse Labelle avait les seins dénudés, Diane Paquette avait été dépouillée de sa chemise de nuit, qu'elle portait cependant encore lorsqu'elle a reçu les premiers coups de couteau. L'une de ses plus graves blessures lui a été infligée alors qu'elle était déjà morte. Lorraine Pérusse-Bourgeois a été retrouvée dans une position «extrêmement avilissante», couchée sur le ventre par terre, sans culotte. Elle s'était farouchement défendue contre son agresseur, puisque ses mains arboraient 12 plaies de défense.**

**Le juge Boilard commencera aujourd'hui à donner ses instructions aux jurés, et terminera seulement lundi, puisque demain, les audiences sont suspendues, les avocats suivant leur cours sur le Code civil.**

# Scène émouvante au procès Archambault

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
*SAINT-JÉRÔME*

■ Le procès de Serge Archambault, accusé de trois meurtres, a été marqué d'une autre scène émouvante, hier, quand un homme 45 ans, encore fortement ébranlé, est venu expliquer comment il avait découvert sa femme au retour de sa première journée de travail, après les vacances des Fêtes.

Avant de se rendre à la barre, Richard Beaucage a jeté un rapide coup d'oeil à l'accusé qui fixe continuellement le plancher. Pendant la déposition de M. Beaucage, marié durant 20 ans à Rollande Asselin, le prévenu est demeuré immobile dans le box de la salle RC-40 du palais de justice de Saint-Jérôme.

Avec des trémolos dans la voix, M. Beaucage a expliqué au juge Robert Flahiff, de la Cour supérieure, et aux 12 jurés qu'il avait quitté sa demeure de Saint-Calixte, le matin du 6 janvier 1992, pour se rendre à son travail à l'université de Montréal.

M. Beaucage a relaté être rentré chez lui vers 17 h 30 et que, du chemin, il avait vu que le téléviseur était allumé. Comme d'habitude, il a garé son auto dans le garage pour ensuite se diriger vers la maison, la porte d'entrée n'était pas verrouillée.

En ouvrant, il a perçu sa femme étendue à plat ventre sur le plancher, le bas du corps dénudé. Il a cru qu'elle avait eu un malaise. il a tenté de la ranimer en la secouant. Elle avait une guenille entre les jambes. Elle était froide.

La nervosité s'est emparée de lui. Il a composé le 9-1-1 pour ensuite se souvenir que ce numéro d'urgence n'existe pas à Saint-Calixte.

Comme il sortait à l'extérieur pour prendre une bouffée d'air, le téléphone a sonné, c'était la police. L'interlocuteur lui a demandé de prendre le poul de sa femme.

C'est à ce moment qu'il a tenté de retourner le corps. Le visage de sa femme était bleu, le corps coupé partout.

Un biologiste, Raymond Matte, est venu mentionner que sur un couteau il avait prélevé des traces de sang et des matières fécales. Il a été impossible de déterminer s'il s'agissait de sang humain.

20,000 STYLES et COULEURS DE STORES FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

OUI, PAPA!
CHEZ AU BON MARCHÉ, VOUS ACHETEZ DIRECTEMENT DU FABRICANT!
Si vous avez besoin de stores verticaux, horizontaux, plissés ou stores de toile, draperies, duvets, literie, serviettes, accessoires de salle de bain ou de cuisine, VENEZ NOUS VOIR! PAPA, STEPHEN et RICHARD VOUS ATTENDENT!

115,000 PIEDS CARRÉS DE SUPERFICIE (Plus grand que 2 terrains de football!) MEILLEUR CHOIX AU PLUS BAS PRIX GARANTI! ... et le TOUT est de 1re QUALITÉ!

PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

STORES FAITS SUR MESURE aux prix de stores déjà fabriqués!
STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM
100% ALUMINIUM, 1re QUALITÉ

30 COULEURS! MINI-STORES 1" «Fleur de Lys»

| HAUTEUR | 18"-24" DE LARGE | 25"-36" DE LARGE | 37"-48" DE LARGE | 49"-60" DE LARGE | 61"-72" DE LARGE | 73"-84" DE LARGE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 18"-24" | 23.99 | 26.99 | 29.99 | 34.99 | 38.99 | 42.99 |
| 25"-36" | 26.99 | 29.99 | 34.99 | 40.99 | 44.99 | 49.99 |
| 37"-48" | 28.99 | 33.99 | 39.99 | 45.99 | 51.99 | 57.99 |
| 49"-60" | 32.99 | 38.99 | 45.99 | 50.99 | 56.99 | 64.99 |
| 61"-72" | 35.99 | 42.99 | 50.99 | 57.99 | 63.99 | 72.99 |

20 COULEURS! MICRO-STORES 1/2" «Micro-Bouquet»

| HAUTEUR | 18"-24" DE LARGE | 25"-36" DE LARGE | 37"-48" DE LARGE | 49"-60" DE LARGE | 61"-72" DE LARGE | 73"-84" DE LARGE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 18"-24" | 27.99 | 29.99 | 33.99 | 36.99 | 44.99 | 50.99 |
| 25"-36" | 29.99 | 33.99 | 36.99 | 44.99 | 54.99 | 57.99 |
| 37"-48" | 33.99 | 37.99 | 42.99 | 54.99 | 56.99 | 63.99 |
| 49"-60" | 36.99 | 42.99 | 50.99 | 58.99 | 63.99 | 72.99 |
| 61"-72" | 42.99 | 50.99 | 57.99 | 63.99 | 72.99 | 82.99 |

PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

STORES HORIZONTAUX
MEILLEURS PRIX AU PAYS!
MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX SUR LE MARCHÉ!
MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1"
LIQUIDATION DE COULEURS DISCONTINUÉES!
Choix de 10 couleurs 101 grandeurs, à partir de seulement 1.99
Certaines couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les grandeurs

STORES HORIZONTAUX EN PVC 1", 1re QUALITÉ!
Blanc ou ivoire

| Larg. | Haut. 45" | Haut. 64" | Larg. | Haut. 45" | Haut. 64" |
|---|---|---|---|---|---|
| 20x | 2.75 | 5.99 | 40x | 6.49 | 10.75 |
| 22x | 2.99 | 6.19 | 44x | 6.99 | 10.99 |
| 24x | 2.99 | 6.25 | 48x | 8.39 | 11.25 |
| 26x | 2.99 | 6.49 | 54" | 8.99 | 12.99 |
| 27x | 4.25 | 6.75 | 60x | 9.75 | 13.75 |
| 30x | 3.99 | 7.25 | 64x | 11.99 | 14.99 |
| 33x | 5.49 | 7.99 | 72x | 12.49 | 17.99 |
| 36x | 5.49 | 8.25 | porte patio 78" x 84" | | 28.99 |

STORES FAITS SUR MESURE!
TOUS NOS STORES VÉNITIENS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
HÂTEZ-VOUS!
Kadilac
SONT MAINTENANT RÉDUITS!
• MEILLEUR SYSTÈME MÉCANIQUE SUR LE MARCHÉ
• STORES EN ALUMINIUM 100% LAMELLES ½", 1" ou 2"
• STORES à LAMELLES 2" en TISSUS DÉCORATIFS
• Choix incroyable de 500 couleurs et styles
POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT
PROFITEZ DES PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE

LIQUIDATION DE 15 COULEURS DISCONTINUÉES!
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" «OSLO» EN STOCK

| Larg. | Haut. 45" | Haut. 64" | Haut. 78" | Larg. | Haut. 45" | Haut. 64" | Haut. 78" | Larg. | Haut. 45" | Haut. 64" | Haut. 78" | Larg. | Haut. 45" | Haut. 64" | Haut. 78" |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 16"x | 6.49 | 9.99 | 14.99 | 31"x | 17.99 | 23.99 | 29.49 | 42"x | 27.99 | 37.99 | 43.99 | 62"x | 43.49 | 51.99 | 61.99 |
| 18"x | 6.99 | 10.99 | 15.99 | 32"x | 18.99 | 24.99 | 29.99 | 44"x | 29.99 | 39.99 | 45.99 | 64"x | 43.99 | 52.99 | 65.99 |
| 20"x | 7.99 | 11.99 | 16.99 | 33"x | 19.99 | 25.99 | 30.49 | 46"x | 33.99 | 42.49 | 47.99 | 66"x | 45.99 | 55.99 | 67.99 |
| 22"x | 10.49 | 15.49 | 19.49 | 34"x | 20.99 | 26.99 | 30.99 | 48"x | 35.99 | 43.99 | 48.99 | 68"x | 46.99 | 57.99 | 69.99 |
| 24"x | 11.99 | 17.49 | 20.99 | 35"x | 21.49 | 27.49 | 31.49 | 50"x | 36.99 | 44.49 | 49.99 | 70"x | 47.99 | 59.99 | 71.99 |
| 26"x | 12.99 | 17.75 | 24.99 | 36"x | 21.99 | 28.99 | 31.99 | 52"x | 37.99 | 44.99 | 50.99 | 72"x | 48.99 | 61.99 | 73.99 |
| 27"x | 13.99 | 17.99 | 26.99 | 37"x | 22.99 | 30.99 | 34.99 | 54"x | 38.99 | 45.49 | 51.99 | | | | |
| 28"x | 14.99 | 19.99 | 27.99 | 38"x | 23.99 | 31.99 | 36.99 | 56"x | 39.99 | 45.99 | 52.99 | | | | |
| 29"x | 15.99 | 20.99 | 28.49 | 39"x | 24.99 | 34.99 | 39.99 | 58"x | 40.99 | 46.49 | 53.49 | | | | |
| 30"x | 16.99 | 21.99 | 28.99 | 40"x | 25.99 | 35.99 | 41.99 | 60"x | 41.99 | 46.99 | 53.99 | | | | |

Pour porte-patio: 66" x 84" 69.99 | 78" x 84" 74.99

STORES PLISSÉS EN TISSU 1re QUALITÉ À partir de 6.99
Classique 7 couleurs | Mirage 6 couleurs | Brighton 6 couleurs | Duchesse Dentelle, blanc ou ivoire
1/2 PRIX! Jusqu'à épuisement de stock

STORES DE FENÊTRES 1re QUALITÉ, Stores opaques blanc

| Grandeurs | Unis | Fresque | Grandeurs | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 23¼x58 | 8,49 | 12,49 | 64¼x58 | UNI | 29,49 |
| 37¼x70 | 9,49 | 14,49 | 64¼x70 | UNI | 30,49 |
| 37¼x82 | 14,49 | 20,49 | 73¼x58 | UNI | 30,49 |
| 43¼x70 | 15,49 | 20,49 | 73¼x70 | UNI | 31,49 |
| 43¼x82 | 17,49 | 22,49 | 78¼x70 | UNI | 48,49 |
| 49¼x70 | 18,49 | 23,49 | 85¼x70 | UNI | 64,49 |
| 49¼x82 | 20,49 | 28,49 | 97¼x70 | UNI | 76,49 |
| 55¼x70 | 26,49 | 31,49 | 109¼x70 | UNI | 87,49 |
| 55¼x82 | 27,49 | 33,49 | | | |

Pour porte-patio 72¼x90 UNI 49,49

STORES VERTICAUX 24.99
• PVC 3½", 3 couleurs
• ALUMINIUM 3½", 4 couleurs
• TISSUS 3½", 5 couleurs
75"x84" pour PORTE-PATIO
RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

EN AFFAIRES DEPUIS 44 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS! VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ... ON VOUS ATTEND!

la LITERIE ... et beaucoup plus!

OREILLERS Achetez n'importe quel oreiller en polyester, plumes, même en duvet ET RECEVEZ-EN UN DEUXIÈME 4.99 (valeur égale)

BONI! 25% SUR NOS BAS PRIX DE COUVRE DUVETS

ÉDREDONS DE DUVET 1re QUALITÉ, FAITS AU CANADA
Duvets luxueux offrant le confort de LA CHALEUR l'hiver et la FRAÎCHEUR l'été!
CONSTRUCTION ENTIÈREMENT Cloisonnée 3"
ÉDREDON DE DUVET DE CANARD: Cette couette épaisse d'exquise qualité est généreusement bourrée de duvet de canard blanc. Construction par carreaux, double-maille avec le cordon contour. Tissu coton blanc, 100 percale 233 fils/p.c.
DUVET D'OIE BLANC SUPRÊME: Édredons luxueux de qualité suprême, piqués style canal ou en carreaux. Garnis de duvet d'oie blanc, l'enveloppe est fait de percale 100% coton blanc, 233 à 264 fils/p.c. Construction entièrement doloomée, 2".

| | SIMPLE | DOUBLE | REINE | ROI |
|---|---|---|---|---|
| | 20 on. | 23 on. | 26 on. | 30 on. |
| | 64.99 | 89.99 | 99.99 | 129.99 |
| Spécial | 99.99 | 129.99 | 149.99 | 189.99 |

ENS. DE TAPIS 5 MCX POUR SALLE DE BAIN 6 couleurs décoratives, rég. 29.99 SPÉCIAL 14.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS en PERCALE
Ensembles en percale 180 fils/p.c. à des prix incroyablement bas!

| SIMPLE | DOUBLE |
|---|---|
| 16.49 | 26.49 |
| REINE | ROI |
| 32.49 | 47.49 |

SERVIETTES CALDWELL Serviettes en poly/coton de 1re qualité! Choix de 5 belles couleurs: bleu, lilas, menthe, pêche, blanc.

| | Rég. | Spécial |
|---|---|---|
| Simple | 3.99 | 2.09 |
| Double | 4.99 | 2.99 |
| Reine | 5.99 | 3.99 |
| Rég. | 6.99 | 4.29 |

ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANNELLETTE «WABASSO» L'ensemble comprend 1 drap plat, 1 drap contour, 2 taies d'oreiller (1 pour lit simple)

| | Rég. | Spécial |
|---|---|---|
| Simple | 39.99 | 21.49 l'ens. |
| Double | 49.99 | 27.49 l'ens. |
| Reine | 59.99 | 31.49 l'ens. |

Springmaid PERCALE ACHAT SPÉCIAL SUR LES DRAPS EN PERCALE 100% COTON!

DRAPS EN PERCALE «COTTON CLASSICS» de SPRINGMAID Couleurs unies
DRAPS EN PERCALE LUXUEUX, IMPRIMÉS style DAMASK «NILE» Motif imprimé Damask
Draps plats ou contours en percale 100% coton peigné. Couleurs: vert chasseur, violet, blanc, thé rose.

| | NOTRE PRIX RÉGULIER | PRIX DE VENTE ANTÉRIEUR | LIQUIDATION |
|---|---|---|---|
| Simple | 26.99 ch. | 14.99 ch. | 9.99 ch. |
| Double | 44.99 ch. | 29.99 ch. | 21.99 ch. |
| Reine | 64.99 ch. | 44.99 ch. | 29.99 ch. |
| Roi | 84.99 ch. | 59.99 ch. | 36.99 ch. |
| Taies rég. | 44.99 pre. | 29.99 pre. | 16.99 pre. |
| Taies roi | 44.99 pre. | 34.99 pre. | 19.99 pre. |

DERNIÈRE CHANCE!

DRAPERIES FAITES SUR MESURE PLUS GRAND CHOIX DE TISSUS MEILLEUR PRIX ET CONFECTION GARANTIE

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR... • SERVIET...APPES ET NAP... • ACCESSOIRES ...UISINE ET DE SALLE DE BAINS • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est
entre les boulevards St-Michel et Pie IX
En affaires depuis 44 ans, des MILLIONS de clients satisfaits!
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU: 259-3141

Au Bon Marché
• Le plus grand centre d'escompte en décoration au Canada! •

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi 9h15-18h
Jeudi-vendredi 9h15-21h
Samedi 9h -17h
Fermé le dimanche

# NOUS AVONS ÉTABLI DE NOUVELLES NORMES AVEC NOS NOUVEAUX VÉHICULES,

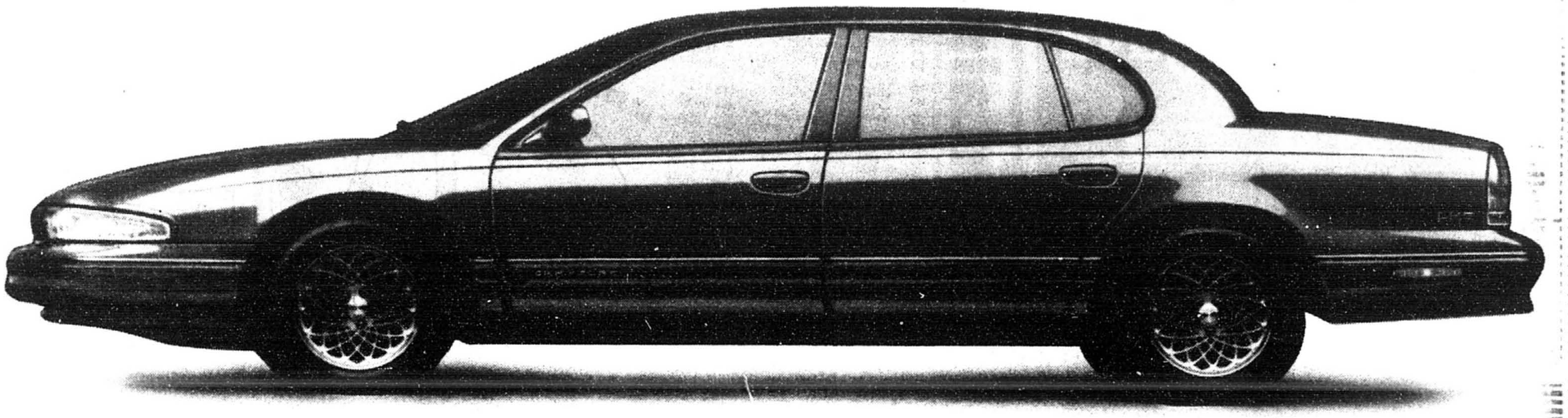

# ET MAINTENANT NOUS ÉLEVONS NOS STANDARDS DE SERVICE.

## La devise du Service cinq étoiles de Chrysler : satisfaire le client, encore plus que jamais auparavant.

Chez Chrysler, nous étions convaincus que réinventer la compagnie ne pouvait pas se limiter à réinventer des voitures et des camions. Nous avons donc poussé encore plus loin en créant le Service cinq étoiles de Chrysler. Objectif atteint : le service est virtuellement réinventé.

**SERVICE CINQ ÉTOILES**
CHRYSLER

**Techniciens entraînés par Chrysler**

Nos voitures et camions sont si techniquement avancés que tout mécanicien se doit d'être bien entraîné et au fait des plus récentes améliorations, et de posséder un équipement spécialisé. Personne ne connaît mieux votre véhicule que Chrysler.

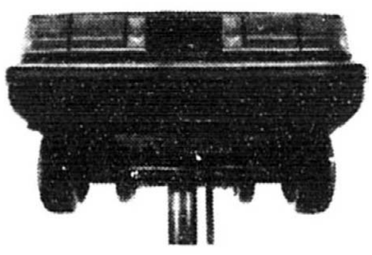

**Pièces de remplacement Mopar**

Les pièces de remplacement Mopar sont approuvées et recommandées par les ingénieurs de Chrysler. C'est pourquoi elles sont protégées par une garantie minimale de 12 mois, kilométrage illimité†.

**La ponctualité : un engagement**

Les services d'entretien peuvent être commandés selon vos contraintes d'horaire, pas les nôtres. Notre garantie cinq étoiles sur le changement de filtre et la vidange d'huile, ainsi que sur d'autres services inhérents à notre philosophie, démontre bien cet engagement : si le travail n'est pas complété au moment promis, vous ne payez pas un sou. Garanti !

**Courtoisie**

Ce serait insensé de construire des voitures et des camions primés sans aussi vous satisfaire à long terme. Et cette préoccupation dépasse largement le service rendu lors de votre visite. Vous servir est un plaisir.

**Prix concurrentiels**

Nous faisons tout notre possible pour vous offrir un service d'entretien de qualité, et à prix concurrentiel, tous les jours. La plupart du temps, ça ne vous coûte pas plus cher, et même, souvent moins. C'est notre objectif.

Nous vous invitons cordialement à faire de votre concessionnaire Chrysler participant votre « premier choix » pour le service et le meilleur rapport qualité-prix. Vous découvrirez alors une toute nouvelle manière de vous satisfaire : le Service cinq étoiles de Chrysler.

† Détails chez votre concessionnaire Chrysler participant.

**LUBRIFICATION, VIDANGE D'HUILE ET CHANGEMENT DE FILTRE**

**19,99$**

Ce qui inclut :
- jusqu'à 5 L d'huile moteur supérieure Mopar
- filtre Mopar
- inspection en 15 points

**NOTRE GARANTIE CINQ ÉTOILES***
**« PRÊT À TEMPS ...OU VOUS NE PAYEZ PAS! »**

*Applicable sur la plupart des véhicules de Chrysler Canada. Voyez votre concessionnaire participant pour plus de détails. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.

mopar
SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE
Votre PREMIER choix POUR LES PIÈCES DE REMPLACEMENT ET LE SERVICE

CHRYSLER ✪ PLYMOUTH ✪ DODGE ✪ CAMIONS DODGE ✪ JEEP ✪ EAGLE

Super Vente!
COUVRE-LITS EN DUVET
SIMPLE DOUBLE QUEEN
à partir de 70$ 90$ 100$
à partir de 65$ 85$ 95$
OREILLERS EN DUVET à partir de 34$
EN PLUME à partir de 16$
FUTONS et BASES
à partir de 129$ 156$ 184$
les duvets ungava
10, av. des Pins O.,#220, Mtl. 636 - 9943
10H à 18H Lun. - Mer.
10H à 21H Jeu. - Ven.
10H à 17H Samedi
793, rue Avoca, Dorval
8H30 à 16H
8H30 à 16H
10H à 17H
des Pins
Clark
St Laurent
Prince Arthur
55e
Airport
Avoca
Côte de Liesse

# Mort du caporal Lemay: un agent de liaison de la SQ a averti ses supérieurs de la présence d'armes à Oka

**ROLLANDE PARENT**
*Presse Canadienne*

■ L'agent de liaison de la Sûreté du Québec auprès des autochtones d'Oka était convaincu que les occupants de la pinède résisteraient par les armes à feu si une opération policière y était déclenchée pour lever les barricades.

C'est ce qu'a indiqué, hier, l'agent Paul Dépatie à la 69e journée d'enquête sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue au cours de la fusillade entre policiers et Mohawks le 11 juillet 1990 dans la pinède d'Oka.

L'agent Dépatie était tellement certain que les autochtones résisteraient qu'il n'a été aucunement surpris quand il a su qu'une centaine de coups de feu avaient été échangés et que le policier Lemay avait été abattu.

Le policier avait reçu le mandat, en mars 1989, de s'occuper des relations avec les autochtones d'Oka.

Quelques semaines avant l'opération policière, l'agent Dépatie avait été informé par plusieurs personnes différentes que beaucoup d'armes de type militaire, comme des AK-47 et des mitraillettes, se trouvaient dans la pinède de même que des warriors de l'extérieur d'Oka.

Il a affirmé, hier, avoir parlé de ça à plusieurs reprises avec son supérieur, le sergent Bernard Dénommé, directeur du poste de Saint-Eustache.

À compter du 1er juillet, il a également discuté de la présence massive d'armes de type militaire avec le capitaine Paul Quirion, chef de la section de Montréal.

«Je leur disais que ces gens avaient des AK-47 et des mitraillettes et qu'ils soutenaient qu'ils étaient prêts à défendre leurs terres et qu'ils étaient bien convaincus.

«J'étais conscient qu'ils pouvaient les utiliser et je pensais que tout le monde pensait comme moi. J'en parlais à mes supérieurs de façon à ce qu'ils en tiennent compte pour prendre des décisions», a affirmé l'agent Dépatie.

L'agent de liaison a également soutenu avoir rédigé de nombreux rapports à cet effet à l'intention de Georges Boilard, responsable de la section de Montréal.

Le procureur de la SQ, Mario Bilodeau, s'est levé à plusieurs reprises pendant ce témoignage pour critiquer la formulation des questions posées par l'assistant du coroner Me Richard Masson.

Ces interruptions avaient pour effet d'empêcher le policier d'y répondre si bien qu'à un moment donné, le coroner Guy Gilbert a quelque peu perdu le calme qui le caractérise et a vigoureusement enjoint Me Bilodeau à laisser parler le témoin.

«Le témoin a le droit et le devoir de dire qu'il a mis ses supérieurs au courant de la gravité de la situation», a fait valoir le coroner.

Précédemment, le directeur du poste de Saint-Eustache, Bernard Dénommé, avait déclaré au coroner qu'il n'avait jamais acquis la conviction qu'il y avait des armes dans la pinède. «Il s'agissait d'une possibilité», a-t-il soutenu.

Il a tout de même indiqué qu'un de ses hommes, l'enquêteur Jean-Pierre Hébert l'avait avisé de la présence de 50 warriors armés dans la pinède et qu'un de ses patrouilleurs lui avait rapporté avoir vu deux individus portant des habits de camouflage avec des armes à la main.

M. Dénommé a assuré avoir communiqué ces informations à son supérieur Georges Boilard.

Fontaine
DE BIEN BELLES CHOSES !
9780 Sherbrooke Est, 352 3913
VENTE DE FERMETURE
de la succursale Meubles Fontaine
au 12265 blvd Laurentien - 331 8044
Voyez cette sélection d'aubaines !
Sofa et causeuse modulaires de Rougier, blanc cassé. Superbes.
L'ENSEMBLE SPÉCIAL 1995
Chambre modulaire de Caron, coquille d'œuf et aubergine.
RÉGULIER 2789 VENTE 1795
Système mural audio-vidéo de L.C., en chêne blanchi, 7 morceaux.
RÉGULIER 3499 VENTE 2295
Table de salle à manger de Moreau, en granit gris Stanstead.
RÉGULIER 1800 VENTE 1295
Système audio-vidéo de Jazzi, noir, devant en ronce d'orme.
RÉGULIER 755 VENTE 499
Causeuse très moderne Casanova de Furnitrad, en cuir tan.
RÉGULIER 2895 VENTE 1250
Système de rangement modulaire de
VENTE 199
avec des prix pareils on va se faire plaisir
STUDIO 70

Donnez généreusement à
LA FONDATION
CANADIENNE DU REIN.

Faire affaire aux États-Unis : rien de plus simple!

Envolez-vous sans escale vers New York ou Boston pour être en liaison avec le reste de l'Amérique.

De nos jours, les budgets et les échéanciers tendent à se resserrer de plus en plus. Voilà pourquoi vous avez besoin d'un service des plus avantageux. En vous envolant avec Delta, vous êtes assuré de faire une bonne affaire.

En effet, Delta vous offre des vols sans escale chaque matin à partir de Montréal vers nos plaques tournantes, New York et Boston. De ces deux villes, nous vous assurons une correspondance rapide vers plus de 200 destinations d'affaires. Vous pourrez donc vous rendre facilement dans les centres importants comme Atlanta, Dallas/Ft. Worth et Washington.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour réserver, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au (514) 337-5520. Une façon simple de faire une bonne affaire.

DELTA AIR LINES

Horaires sous réserve de changements sans préavis. © 1993 Delta Air Lines, Inc.

# Expro : les employés se prévalent de leur droit de refuser de travailler

GEORGES LAMON

■ On ne saura pas avant plusieurs jours quand l'usine Expro de Saint-Thimothée reprendra ses activités.

Le président du Syndicat des 450 travailleurs et travailleuses d'Expro et porte-parole de quatre syndicats de l'usine, Marc Laviolette, a indiqué, hier à *La Presse*, que le syndicat s'était prévalu de son droit de refus collectif de travailler, prévu à la convention collective en cas de danger.

«Les gens sont consternés à la suite de ce tragique accident qui a coûté la vie à un autre travailleur, a-t-il expliqué. Un deuxième, Rémi Rodrigue, brûlé à 90 p. cent du corps, se trouve toujours dans un état critique au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Avant de reprendre le travail, a-t-il insisté, il faut trouver la cause qui est à l'origine de cet accident.» Et à son avis, il en existe trois possibles: une décharge d'électricité statique, un impact ou un frottement.

Rappelons que l'incendie qui s'est déclaré mardi matin à l'usine avait tué sur le coup Denis Provost et blessé trois autres travailleurs dont un grièvement, Rémi Rodrigue. Il n'a pas été possible de connaître l'état du blessé. À l'Hôtel-Dieu, on a expliqué que la famille de Rémi Rodrigue refusait de permettre la divulgation d'informations à son sujet..

Deux autres s'en étaient sortis miraculeusement en plongeant dans l'eau d'un fossé à proximité. Hier, l'un d'eux avait déjà quitté l'hôpital de Valleyfield après y avoir été traité. L'autre, brûlé aux jambes et au bas du dos, devrait demeurer hospitalisé encore une semaine environ.

Marc Laviollette estime d'ailleurs que toutes les mesures de sécurité avaient été respectées par les employés travaillant dans l'un des quatre séchoirs à poudre propulsive. Séchoirs où des scellés ont immédiatement été apposés par la Commission de Santé et de Sécurité du Travail (CSST).

«La sécurité à l'usine est primordiale pour nous, a-t-il affirmé. Nous avons tous intérêt à y veiller, il y va de notre vie. Nous connaissons les dangers potentiels des produits que nous manipulons.»

Hier soir ,les quelque 450 syndiqués des quatre syndicats se sont réunis en assemblée générale à huis clos pour faire le point sur la situation et tenter de rassurer autant que possible les travailleurs inquiets. Les syndicats tiendront une conférence de presse, probablement vendredi, pour faire état de la situation qui existe à l'usine depuis l'accident. Entretemps, ils touchent une compensation même s'ils ne travaillent pas.

# Les grévistes de Shockbéton demandent à Québec d'intervenir

■ Depuis treize mois qu'ils sont sur le pavé, les 70 travailleurs en grève de la compagnie Shockbéton, de Saint-Eustache, considèrent qu'ils ont épuisé tous les moyens pour amener leur employeur à négocier et ont demandé hier, avec l'appui de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), l'intervention du gouvernement québécois.

La FTQ et le syndicat des Métallos ont invité le ministre du Travail, M. Normand Cherry, à nommer un conciliateur spécial pour dénouer ce conflit, l'un des plus longs au Québec au cours des dernières années.

Selon le directeur des Métallos, M. Lawrence McBrearty, «il y a quelque chose qui ne tourne pas rond» chez Shockbéton, où une dizaine de conflits de travail ont éclaté au cours des 30 dernières années, à chaque fois que le contrat de travail venait à échéance.

Auparavant, les arrêts de travail (grèves ou lock-out) duraient de six à huit semaines chez Shockbéton, qui appartient à la famille de l'homme d'affaires Fernand Bibeau. Mais cette fois, la mauvaise conjoncture économique se conjugue à «l'entêtement» de l'employeur pour étirer le conflit, a expliqué hier le président du syndicat local, M. Michel Guindon. La fabrication des pièces de béton précontraint est pratiquement stoppée depuis le 11 septembre 1992.

Les employés syndiqués, qui sont en moyenne âgés de 50 ans, refusent une diminution du tiers des salaires, l'augmentation de la tâche et le chambardement des horaires de travail. Ils reprochent aussi à l'employeur de faire fi de l'ancienneté de service. Leur contrat de travail est venu à échéance en mars 1992.

Le syndicat des Métallos et la FTQ ont promis hier d'organiser une campagne de financement au bénéfice des grévistes, qui doivent se contenter d'une prestation individuelle de 200 dollars par semaine quand ils participent aux activités de piquetage.


Gagnez une croisière
Dans les Caraïbes
en participant au
"Super Blitz Visites Libres"
de CENTURY 21
du 31 octobre.

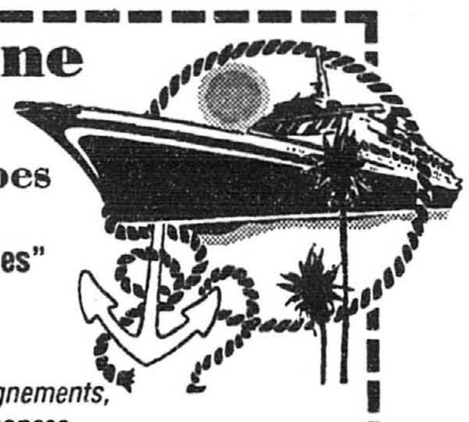

*Pour de plus amples renseignements, consultez la section des annonces classées du samedi 30 octobre, rubrique 100.*

N0050 - A20

SEARS MC

Nettoyage de Meubles & Moquettes

Offre en vigueur jusqu'au 15 novembre

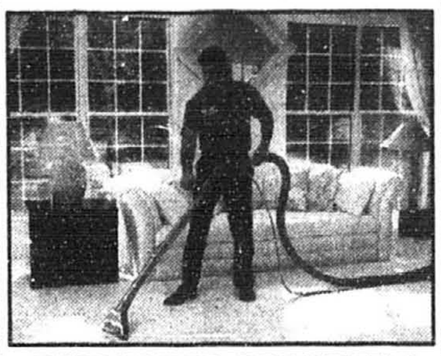

PUISSANTS APPAREILS INSTALLÉS DANS NOS CAMIONNETTES

Nettoyage à la vapeur de la plupart des tapis pour seulement 80¢ le pi.ca.

APPELEZ-NOUS
335-3515
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h.
Samedi
de 8h30 à 16h.

Moquette nettoyée à la vapeur dans 2 pièces et un couloir pour seulement 49$ (maximum de 400 pi. car.)

Moquette nettoyée à la vapeur dans 4 pièces et un couloir pour seulement 79$ (maximum de 800 pi. car.)

Nettoyage à la vapeur d'un canapé 3 places et un fauteuil pour seulement 64$

Nettoyage à la vapeur d'un canapé 3 places et une causeuse pour seulement 89$

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR TISSUS SPÉCIAUX, NETTOYAGE À SEC ET COUSSINS AMOVIBLES

Utilisez votre carte Sears et obtenez des points du CLUB SEARS

Club Sears
c'est tout à votre avantage

MC Marque de commerce dont l'usage est autorisé au Canada.

L'AUTOBEAUCOUP 1994 DE CHRYSLER ÉTABLIT LES NOUVELLES NORMES DU RAPPORT QUALITÉ/PRIX

LE LEADER DE LA SÉCURITÉ AUTOMOBILE
Nouveauté pour 1994. En équipement de série, deux coussins gonflables à l'avant, et des poutres de sécurité en acier dans les portières pour une protection accrue.

LE LEADER DU RAPPORT QUALITÉ/PRIX
L'Autobeaucoup se vend plus que les fourgonnettes Ford et GM réunies pour une seule raison: la qualité. Avec plus de 2400 améliorations depuis son lancement, et plus de 4 millions vendues, ce n'est pas étonnant que l'Autobeaucoup continue d'être la préférée au Canada.

TOUT CE QUE FORD ET GM PEUVENT FAIRE, C'EST «SUIVRE LE LEADER».

| CARACTÉRISTIQUES DU LEADER | DODGE CARAVAN/ PLYMOUTH VOYAGER | FORD AÉROSTAR | CHEVROLET ASTRO |
|---|---|---|---|
| Coussins gonflables jumelés de série. | OUI | NON | NON |
| Poutre de sécurité en acier dans chaque portière, pour une protection accrue. | OUI | NON | NON |
| Traction avant. | OUI | NON | NON |
| Construite au Canada. | OUI | NON | NON |
| Intérieur et extérieur redessinés. | OUI | NON | NON |

LA DODGE CARAVAN/ PLYMOUTH VOYAGER 1994

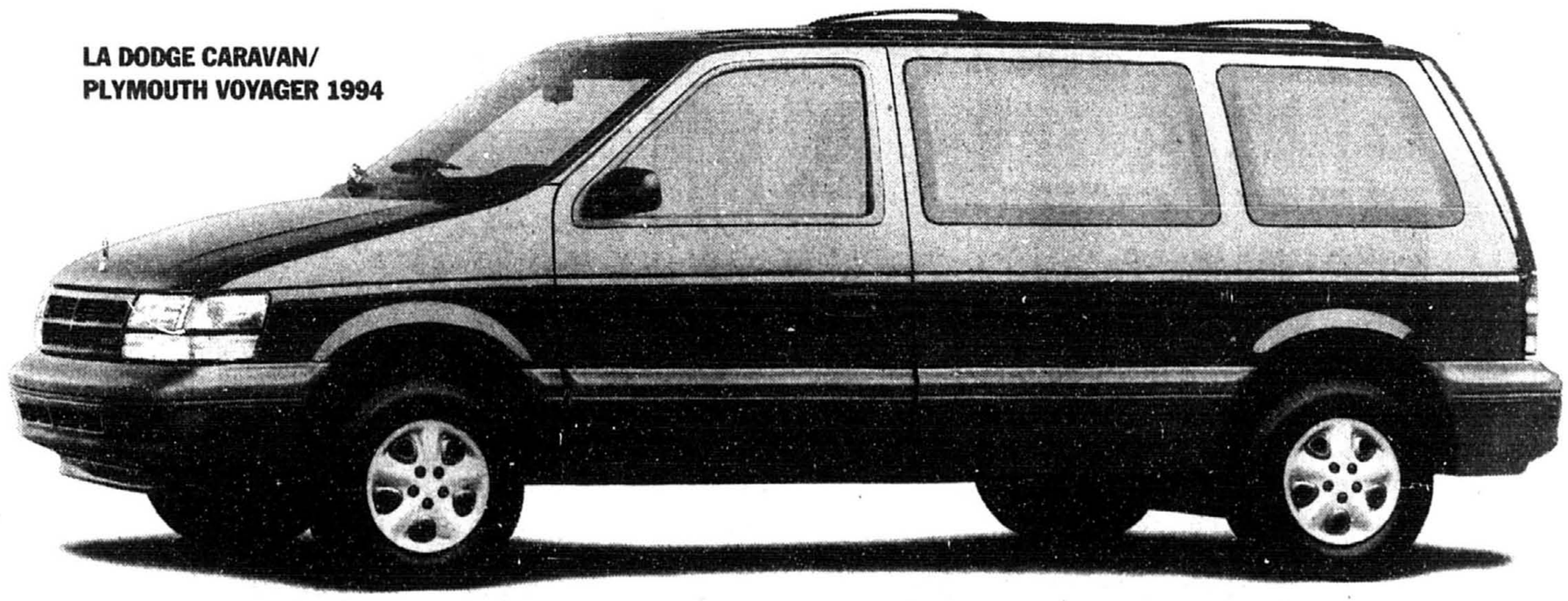

- Climatiseur
- Boîte automatique
- Moteur V6 de 3 litres
- Traction avant
- Nouveau! Coussins gonflables jumelés de série à l'avant
- Nouveau! Poutre de sécurité en acier dans chaque portière

3.0 litres 115 chevaux** 3 6 0

17 888$*

- Porte-bagages au toit
- 7 places assises
- Radio AM/FM stéréo électronique
- Ouverture à commande du hayon
- Nouveau! Intérieur et extérieur redessinés
- Construite au Canada

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER. LA VALEUR CHRYSLER.

*Le prix comprend une remise de 1000$ faite au concessionnaire au lieu d'une offre de financement. Ce montant exclut les frais de transport (695$), les frais d'immatriculation, d'assurances, les taxes et autres frais pouvant s'appliquer. Cette offre, d'une durée limitée, est en vigueur à partir du 7 octobre 1993. Le concessionnaire peut vendre moins cher. La commande du véhicule auprès de votre concessionnaire peut être nécessaire. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. **Certaines restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Tilley Endurables
158, Laurier ouest
272-7791 J2006096

Qu'est-ce qui peut aller là où les jeans ont du mal à suivre? Vous vêtu d'un élégant pantalon classique Tilley, qui seche rapidement, ne se repasse pas et dure longtemps (105$), celui qui a tout plein de poches de sécurité.

CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249

Votre don à l'UNICEF le soir de l'Halloween aide à assurer un meilleur avenir aux enfants les plus démunis du monde.

L'Halloween UNICEF... pour l'avenir des enfants.

unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## Célébrons l'Halloween Unicef !

*Le mois de l'Unicef, c'est le mois d'octobre. Inspirés par l'enthousiasme des jeunes, qui se lanceront dimanche à l'assaut des foyers à l'occasion de l'Halloween, de nombreuses personnalités, dont le juge Andrée Ruffo (à gauche) et le directeur du SPCUM, Alain Saint-Germain, ont mis de l'avant de nouvelles activités de sensibilisation et de collecte de fonds. Ainsi, les postes de police ouvriront notamment leurs portes pour distribuer des bandes fluorescentes autocollantes et pour donner de judicieux aux enfants qui déambuleront dans les rues, le soir de l'Halloween.*

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

# Coupable d'avoir tranché la gorge du voisin

LUCIE CÔTÉ

■ Daniel Laurin a été reconnu coupable hier d'avoir tenté de tuer son voisin Michel Couture, en lui tranchant la gorge le 26 juin dernier.

Les jurés ont délibéré près de huit heures avant d'annoncer leur verdict, vers 14 h 30. Auparavant, ils avaient demandé à réécouter presque la moitié des témoignages entendus au cours du procès: ceux de la victime, de l'accusé, du concierge de l'immeuble et d'un troisième locataire qui avait prêté assistance à Michel Couture.

La preuve a démontré que, le 26 juin, Daniel Laurin, 28 ans, avait emprunté de l'argent à deux reprises à Couture, qui faisait ce jour-là une vente de garage et disposait donc, à la fin de la journée, d'une certaine somme. Le vol de cet argent semble d'ailleurs être le seul mobile plausible de l'agression.

Laurin devait remettre le montant emprunté — 52 $ — à Couture le soir même. Il avait offert de lui couper alors les cheveux, un service déjà rendu ou proposé à quelques autres locataires de cet immeuble situé au 2247, rue Larivière, dans l'est de Montréal.

Pendant l'opération, Daniel Laurin s'absente de chez Couture pour se rendre à son appartement, deux étages plus haut. Puis il revient. «Tout ce que j'ai senti, c'est sa main gauche sur ma bouche et son coude sur mon épaule. Il me retenait. J'ai senti une chaleur, très forte. J'ai réalisé, en voyant le jet de sang, qu'on venait de me trancher la gorge», a témoigné Michel Couture à l'ouverture du procès, la semaine dernière.

La victime tente de se défendre, se coupe les doigts sur la lame du couteau et reçoit deux autres coups, au flanc gauche et à l'abdomen. Ses cris font fuir son agresseur. Il a la présence d'esprit de se faire un garrot, mais doit être opéré, puis hospitalisé presque une semaine.

La version des faits de l'accusé était totalement opposée et, truffée d'invraisemblances, fort difficile à croire. Laurin a simplement affirmé qu'il n'était pas dans l'édifice lorsque la tentative de meurtre s'est produite. Il avait également des explications pour tous les éléments incriminants à son endroit révélés par le procureur de la Couronne, Me Jean Lecours.

Ainsi, il déclarait que le sang de Michel Couture maculait ses culottes courtes parce qu'il était allé s'asseoir un instant dans l'appartement de la victime en apprenant qu'elle l'accusait de l'avoir attaqué. Il suggérait que le concierge de l'immeuble, Claude Gilbert, avait souillé de sang la poignée de sa porte en venant le trouver pour lui dire que Couture le désignait comme son assaillant.

Mais Gilbert a été formel: Laurin avait déjà du sang partout sur lui lorsqu'il est allé le chercher, et il n'est même pas entré alors dans l'appartement de Couture, restant dans l'embrasure de la porte.

Les deux avocats plaideront vendredi devant le juge Fraser Martin de la Cour supérieure, qui a présidé le procès, sur la sentence qu'il convient maintenant d'imposer à Daniel Laurin.

# Le vol semble être le motif de l'assassinat d'un ancien prêtre

MARCEL LAROCHE

■ Le meurtre crapuleux d'un ex-prêtre montréalais, dont le cadavre a été découvert la semaine dernière dans son logis du plateau Mont-Royal, aurait à toutes fins utiles été élucidé par les policiers de la CUM.

Deux personnes, un homme de 49 ans et un adolescent de 17 ans, étaient toujours détenues hier soir pour interrogatoire par les enquêteurs de la section des homicides de la CUM relativement à la mort violente de Roland Gagné, un homme de 70 ans découvert sans vie la semaine dernière à l'appartement 63 du 1901, rue Gilford, près de l'avenue de Lorimier, à Montréal.

Ce sont des voisins de palier incommodés par des odeurs nauséabondes se dégageant de l'appartement du septuagénaire qui ont décidé, vers 22 h 30 jeudi soir, d'alerter les policiers du district 34 de la CUM.

Comme la porte du trois pièces et demi était sous clé, les policiers ont dû avoir recours à un serrurier pour y pénétrer.

Ils n'ont eu qu'à franchir quelques pas dans l'appartement pour y découvrir le seul occupant des lieux gisant sur le plancher, entre la cuisine et le salon.

Sans pousser plus loin leurs recherches, les policiers ont aussitôt alerté leurs collègues de la section des homicides de la CUM.

### Le vol

Dès le début de leur enquête, les sergents-détectives Rodrigue Dionne et Jean Douville, travaillant sous la supervision du lieutenant-détective Claude Lachapelle, ont découvert certains indices laissant croire à l'hypothèse du vol pour expliquer le drame remontant à une dizaine de jours.

La victime, l'ex-prêtre Roland Gagné, 70 ans.

D'ailleurs, l'autopsie pratiquée au laboratoire de médecine légale de Montréal a clairement démontré que l'ex-religieux avait succombé à une asphyxie par strangulation.

Au moment de la macabre découverte, le corps du septuagénaire était en état de putréfaction avancée, signe évident que la mort datait de plusieurs jours.

L'enquête sur ce 58e homicide enregistré depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM a conduit hier soir à l'arrestation des deux présumés assassins, un homme de 49 ans et un jeune de 16 ans qui pourraient être inculpés aujourd'hui du meurtre de l'ex-religieux Roland Gagné.


# Obsession for Men chez Eaton, plus une prime !

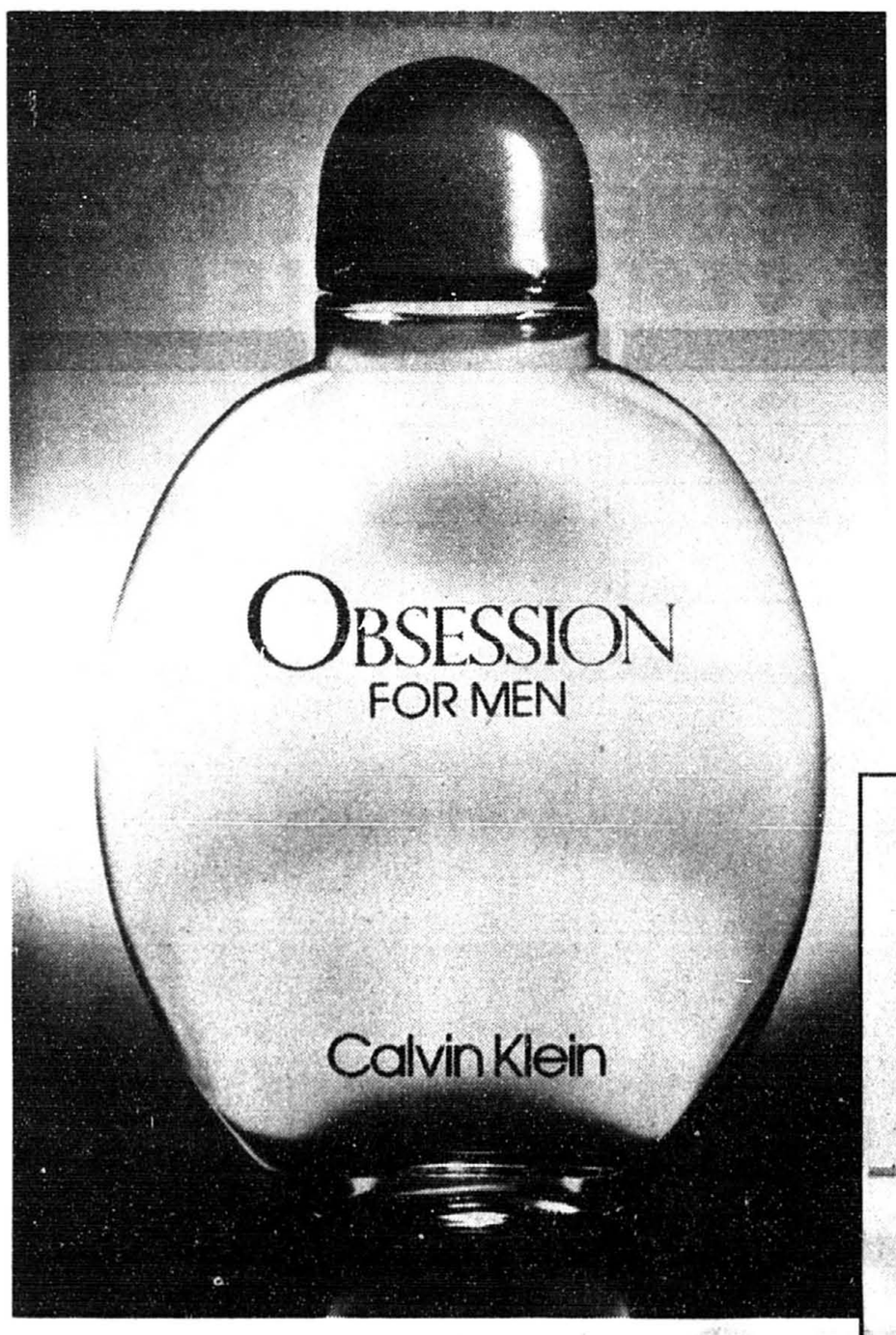


**Obsession de** Calvin Klein: effluves très mâles, **effet très bien.** Une fragrance qui s'impose **en douceur** grâce à son mélange généreux de musc et d'épices.

**1.** Eau de toilette 125 mL. **53.00**

**Aussi offerts:**

**1A.** Eau de toilette en atomiseur 125 mL. **57.50**

**1B.** Baume après-rasage 150 mL. **42.50**

**1C.** Hydratant pour le corps 150 mL. **26.00**

**Votre prime!**
Avec tout achat de produits parfumés ou de fragrance Obsession for Men chez Eaton, vous recevrez, sans frais supplémentaires: une eau de toilette en atomiseur 15 mL; un gel pour la douche 50 mL; un baume après-rasage 50 mL et un sac de voyage. **Offre en vigueur jusqu'au 6 novembre 1993.**
Une prime par personne.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des fragrances pour hommes, 216. Venez ou composez: **284-8484**

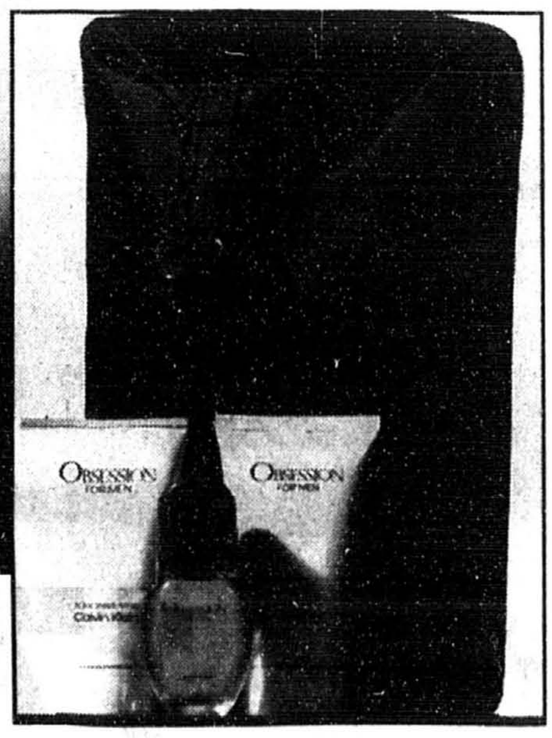

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas


# Accusations portées contre Me Nat Salomon

LUCIE CÔTÉ

■ Des accusations de fraude et de complot ont été portées hier contre Me Nathaniel Salomon, soupçonné d'avoir participé à une transaction frauduleuse (la vente d'un restaurant) aux nombreuses ramifications, fort complexe et estimée à 200 000 $.

Âgé de 60 ans, l'avocat spécialisé dans le droit des affaires a été sommé de se présenter au palais de justice, le 30 novembre prochain, au lendemain des quatre heures d'auditions de la pré-enquête qui s'est déroulée à huis clos devant le juge Claude Millette, de la Cour du Québec.

L'avocat est également accusé d'avoir aidé son complice Arnold Sanders — déjà condamné dans cette affaire — à présenter une déclaration assermentée faisant état des dettes du restaurant Uncle Charlie de la Place Rosemère (raison sociale de la compagnie 124127 Canada inc.), qu'il savait mensongère, et d'avoir utilisé ce document daté du 27 mars 1987 pour la vente du restaurant, en sachant qu'il était faux.

Jusqu'à maintenant, Nathaniel Salomon, dont le bureau de la Place Ville-Marie a été perquisitionné le 9 juillet dernier par la police de la CUM, n'a fait l'objet d'aucune accusation disciplinaire, même si le syndic du Barreau est saisi de l'affaire depuis cinq ans.

En 1987, la victime de la fraude, Najib Jabre, un ancien cadre d'origine libanaise de la compagnie Middle-East Airlines, a accepté de s'associer à Samir Daher, pour acheter le restaurant d'Arnold Sanders. Dans cette transaction de 140 000 $, les deux associés fournissent (en apparence) chacun 25 000 $, mais seul Jabre paie réellement.

De plus, le commerce croule sous les dettes. Sanders s'est gardé de le mentionner à Jabre qui, avant de découvrir que les deux hommes étaient de mèche, perd l'argent investi et est rapidement mis en faillite.

Reconnus coupables de fraude le 31 mars dernier, Daher, 43 ans, et Sanders, 54 ans, connaîtront leur sentence le 2 novembre prochain. Les deux travaillaient en collaboration avec Me Salomon qui, de plus, les représentait à titre d'avocat.

Ainsi, dans l'un des nombreux jugements rendus contre la compagnie 124127 Canada pour des dettes impayées, une opposition — destinée à empêcher l'accomplissement d'une dette — a été faite le 30 mars 1987 par la compagnie Les Gestions Lyster, que possède Nat Salomon, qui affirmait être seule propriétaire des biens meubles du restaurant... vendu trois jours plus tôt à Jabre.

Aussi, lundi, la requête de l'avocat de Najib Jabre, Me Daniel Ovadia, destinée à empêcher Nathaniel Salomon, ou les avocats de son cabinet, d'agir à titre d'avocats dans cette cause, a-t-elle été accordée.

# SNC-Lavalin maître d'oeuvre de la décontamination de Tchernobyl?

CAROLE THIBAUDEAU

■ La firme d'ingénieurs SNC-Lavalin a été pressentie par un groupe de l'Oxford school of architecture, en Angleterre, pour devenir le maitre d'oeuvre d'un projet international de nettoyage de l'usine nucléaire de Tchernobyl, lieu de la pire tragédie de l'histoire civile du nucléaire en avril 1986.

Le numéro un de l'ingénierie canadienne a déjà plusieurs projets «huiles et gaz» en Europe de l'Est, notamment au Kazakhstan et en Russie.

Aucune entente n'a encore eu lieu cependant pour Tchernobyl, ni même de négociations sérieuses, affirme une porte parole de la firme, Mme Susanne Lalonde.

Le contraire serait étonnant, étant donné que la solution technique «Tchernobyl» ne sera pas connue avant le milieu de 1994. L'étape suivante sera alors d'intéresser les gens d'affaires à réaliser le projet mis au point par des scientifiques.

En 1992, une compétition internationale a été lancée par le gouvernement de l'Ukraine, pour un projet de décontamination et de sécurisation de Tchernobyl. Environ 400 applications ont été reçues, desquelles on a tiré une «*short list*» de 19 projets, puis une série gagnante de cinq solutions.

Un projet français, nommé «Résolution», a été primé «deuxième» par le jury ukrainien (formé de gens du gouvernement et de l'Académie des sciences), lequel n'a pas donné de premier prix, considérant qu'aucune solution n'était parfaite et qu'il faudrait sans doute choisir le meilleur de chacune des cinq.

### Rencontre IDEEA2

Quelques-unes de ces solutions ont été étudiées cette semaine à la Deuxième rencontre internationale de design adapté aux environnements extrêmes (IDEEA 2), tenue à Montréal par le Centre d'études et de recherches nordiques de l'Université McGill.

Cette rencontre a été dédiée spécialement à l'environnement hautement radioactif de Tchernobyl, précise la coordonnatrice de l'événement, Mme Marianne Stenbaek. Mais des présentations ont porté également sur les activités humaines dans l'Arctique, l'Antarctique, les fonds sous-marins et même sur la planète mars.

Environ 140 scientifiques, des ingénieurs, des physiciens nucléaires et des spécialistes de l'environnement se sont inscrits à l'IDEEA 2. Au cours d'une assemblée, les membres ont décidé d'établir à Montréal le siège social international: la Fédération internationale des laboratoires de design adapté aux environnements extrêmes.

Les solutions évoquées lors de la séance d'hier après-midi ont pour nom «Protector», «Rainbow project», projet «395», projet «365», «Pluton», etc., selon leur origine, respectivement britannique, française, britannique, allemande et russe.

Protector, dirigé par le laboratoire des environnements extrêmes de l'*Oxford school of architecture*, est le seul projet à faire appel de façon aussi importante à la robotique, une expertise qu'il va chercher chez Spar Aérospatiale de Toronto.

Les solutions recherchées visent à isoler de l'environnement le réacteur 4, celui duquel on a perdu le contrôle lors de la catastrophe d'avril 86, et qui est rempli de liquides et de poussières hautement radioactives.

### L'Ukraine et le CANDU

En 1991, le tout nouveau gouvernement indépendant de l'Ukraine a pris la décision «politique» de cesser d'exploiter l'usine nucléaire de Tchernobyl, décision qui n'a pas résisté à la dure réalité économique et énergétique de l'Ukraine. La semaine dernière, le même gouvernement optait pour le maintien des réacteurs nucléaires de Tchernobyl.

«Les réacteurs seront probablement en fonction jusqu'en l'an 2001 ou 2002», précise le ministre ukrainien des Affaires Tchernobyl, M. Georgy Gotovchits, qui participait à la séance sur Tchernobyl cette semaine.

«Depuis deux ans, ajoute-t-il, on a rendu plus sécuritaires les deux réacteurs encore en fonction, de type RBMK, reconnus comme peu sécuritaires, il est vrai. Au cours des prochaines années, nous voulons acquérir d'autres réacteurs plus sûrs, et le CANDU canadien est un de ceux que nous étudions de près.»

D'après une dépêche de l'AFP, les 15 000 personnes travaillant dans la zone de Tchernobyl ont accueilli avec soulagement la nouvelle du maintien des activités de la centrale nucléaire.

Depuis trois ans, le quart des employés (1 200 spécialistes) de la centrale ont quitté leur poste, démotivés par la prévision de fermeture et alléchés par les salaires plus élevés des centrales russes. Cela représente une véritable fuite des cerveaux qui met en péril le bon fonctionnement de l'unité.

Cependant, les salaires de l'usine et des services attenants sont élevés pour le pays: l'équivalent de 15 dollars par mois, alors que le salaire moyen dans l'entreprise ne dépasse pas 7 doilars. «C'est la seule possibilité en Ukraine de bien gagner sa vie, même si c'est au détriment de sa santé», commente tristement une vendeuse.

# Un satellite chinois va tomber sur terre vers midi

CAROLE THIBAUDEAU

■ Les débris du satellite chinois dont on a perdu le contrôle devraient s'écraser aujourd'hui vers 17h33 GMT, ou 12h33 heure Montréal, un jour plus tôt que prévu en début de semaine. Les dépêches en provenance de Chine persistaient cependant hier à nier la chute imminente du bolide.

Au moment de mettre sous presse, les scientifiques américains s'attendaient à une chute dans l'Océan Pacifique, un peu à l'Est d'Hawaï et un peu à l'Ouest de l'Amérique Centrale.

Fait amusant, les Américains prédisaient hier la chute dans l'Océan Atlantique. Il se peut que le lieu prévu change encore au cours de l'avant-midi.

«Il est impossible d'estimer où cela va tomber plus tôt que dix ou douze heures à l'avance, affirme M. Roger Bélanger, spécialiste des satellites chez Spar Aérospatiale. Et plus on se rapproche du moment crucial, plus l'estimation du lieu se précise.»

De son côté, M. Scott Johnston, du United State Space Command (USSC) des Forces américaines, à Colorado Springs, affirme que le bolide peut par moment descendre en droite ligne et à d'autres moments «glisser» sur l'air pendant plusieurs kilomètres: «On ne peut pas prédire à l'avance; il est le jouet des lois de la physique».

Les objets en orbite autour de la planète sont étroitement surveillés par la USSC, organisme attaché à NORAD (North American Aerospace Defense), et auquel on se réfère avant de lancer un nouveau satellite.

«Comme l'atmosphère se contracte puis se dilate constamment du fait de l'activité solaire, la trajectoire du satellite dans l'atmosphère en est affectée», lit-on dans leur communiqué.

### Comme une voiture

Alors que la plupart des engins se désintègrent au contact de l'atmosphère avant de toucher la terre, ce satellite de deux tonnes comporte des pièces résistantes qui devrait arriver au niveau du sol avec l'impact d'une voiture roulant à plus de cent kilomètres-heure.

Selon le communiqué de la USSC, le satellite chinois est composé de deux pièces, l'une grosse comme une table à café, qui devrait entrer dans l'atmosphère autour du 14 novembre (et probablement être pulvérisée avant d'arriver au sol), et l'autre d'une masse de deux tonnes, celle qu'on attend aujourd'hui.

Le satellite a été lancé par une fusée Longue Marche 2C du centre spatial de Jiuquan. Il transporte des instruments destinés à des expériences de microgravité et également, selon la presse chinoise, un médaillon de Mao Tsé Toung serti de diamants, qui devait être vendu aux enchères après son retour sur terre, à l'occasion du centenaire de sa naissance, le 26 décembre.

La Chine a lancé 33 satellites chinois et trois étrangers depuis le début de son programme spatial dans les années 70. Elle a déjà connu des déboires avec l'explosion, en décembre 1992, quelques secondes après le lancement, du satellite Optus-B2, construit par la Hughes Aircraft. Cette firme américaine a cependant décidé d'utiliser le lanceur chinois pour son prochain satellite, qui doit être lancé au cours du premier semestre de 1994.

# L'extinction des dinosaures a pris plusieurs millions d'années

*Reuter*

*BOSTON*

■ La disparition des dinosaures s'est étalée sur plusieurs millions d'années en raison d'une série d'événements et phénomènes, comme la diminution de l'oxygène dans l'atmosphère, et non pas à la suite de la chute d'une météorite sur la péninsule du Yucatan voici 65 millions d'années, a affirmé mardi une commission de scientifiques.

«Les schémas d'extinction, dont celui des dinosaures, n'englobent pas une catastrophe unique», a déclaré J. Keith Rogby, paléontologue à l'Université Notre Dame, lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre d'un symposium de l'Association géologique américaine à Boston.

Ils estiment valable l'hypothèse selon laquelle les dinosaures ont prospéré pendant une période d'effet de serre pendant le Crétacé (époque des dinosaures, d'il y a 144 à 65 millions d'années), au moment où les températures de la Terre étaient semi-tropicales d'un pôle à l'autre à cause de fréquentes éruptions volcaniques.

### La théorie de Pele

Selon la théorie de Pele, défendue par ces scientifiques, les températures élevées étaient dues à l'époque aux gigantesques panaches de cendres et poussières dégagés par les volcans dans l'ouest de l'océan Pacifique, car ils contenaient de grandes quantités de dioxyde de carbone qui maintenaient les températures élevées et ont accru la photosynthèse des plantes, et par là même la quantité d'oxygène.

Mais lorsque l'activité volcanique a fortement diminué, le niveau de dioxyde de carbone a également diminué, ainsi que les températures et les quantités d'oxygène.

L'appareil respiratoire des dinosaures n'a pas pu évoluer de manière à compenser le déficit en oxygène dans l'atmosphère, même si le passage de 32 à 28 pour cent a pris 300 000 à 500 000 ans. Au total, l'extinction des différentes espèces de dinosaures se serait étalée sur 10 millions d'années.

## RÉSULTATS loto-québec

La Poule aux Oeufs d'or

Tirage du 93-10-27

| 1er numéro | | 2e numéro | |
|---|---|---|---|
| NUMÉROS | LOTS | NUMÉROS | LOTS |
| 200693 | 10 000 $ | 324311 | 10 000 $ |
| 00693 | 1 000 $ | 24311 | 1 000 $ |
| 0693 | 100 $ | 4311 | 100 $ |
| 693 | 10 $ | 311 | 10 $ |
| 93 | 5 $ | 11 | 5 $ |
| NUMÉROS | LOTS | NUMÉROS | LOTS |
| 20069■ | 1 000 $ | 32431■ | 1 000 $ |
| 2006■ | 100 $ | 3243■ | 100 $ |
| 200■ | 10 $ | 324■ | 10 $ |
| 20■ | 5 $ | 32■ | 5 $ |

| 3e numéro | | 4e numéro | |
|---|---|---|---|
| NUMÉROS | LOTS | NUMÉROS | LOTS |
| 237306 | 10 000 $ | 611824 | 10 000 $ |
| 37306 | 1 000 $ | 11824 | 1 000 $ |
| 7306 | 100 $ | 1824 | 100 $ |
| 306 | 10 $ | 824 | 10 $ |
| 06 | 5 $ | 24 | 5 $ |
| NUMÉROS | LOTS | NUMÉROS | LOTS |
| 23730■ | 1 000 $ | 61182■ | 1 000 $ |
| 2373■ | 100 $ | 6118■ | 100 $ |
| 237■ | 10 $ | 611■ | 10 $ |
| 23■ | 5 $ | 61■ | 5 $ |

Banco — Tirage du 93-10-27

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 5 | 8 | 14 | 21 | 23 |
| 29 | 31 | 35 | 38 | 43 |
| 47 | 48 | 50 | 51 | 54 |
| 58 | 62 | 67 | 69 | 70 |

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.


# *Fashion Fair seulement chez Eaton*

Découvrez les merveilleuses teintes de la collection de produits de beauté Fashion Fair. Venez chez Eaton et profitez d'une magnifique offre-prime!

**1.** Lotion formule spéciale 85 g. **5.75**
**2.** Démaquillant pour les yeux 59 mL. **10.50**
**3.** Poudre visage Transglo 28 g. **17.25**
**4.** «Brush-on» pour sourcils 4 g. **12.00**

**Offre-prime!**
Avec tout achat de 17.25 ou plus de produits Fashion Fair, vous recevrez, sans frais supplémentaires, une jolie boîte contenant: un rouge à lèvres «Racy Red» format régulier; un rouge à lèvres Vin rose format régulier; un soin visage «Gentle facial polisher» 22 mL; une lotion hydratante
22 mL et une brosse à sourcils. **Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au 13 novembre 1993.**
Vendus chez ou par Eaton Centre-ville et à LaSalle seulement.
Rayon des produits de beauté, 216.
Venez ou composez: **284-8484**

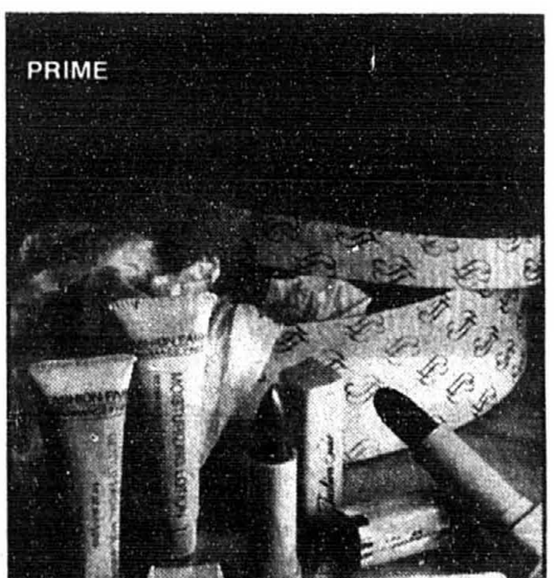


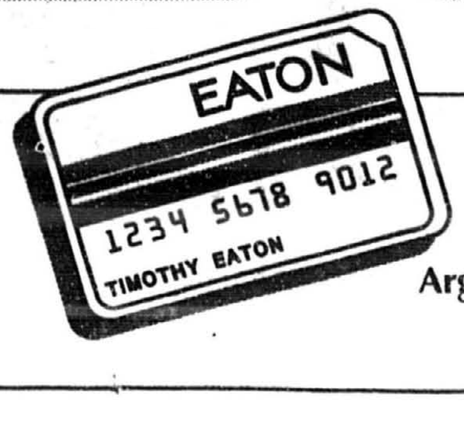


EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



À NOS BÉNÉVOLES, AUX MÉDIAS ET À NOS DONATEURS...
MERCI DE VOTRE p'tit coup d'
et de votre générosité
VOUS NOUS PERMETTEZ DE MIEUX LUTTER CONTRE L'ENNEMI NUMÉRO 1

# La meilleure couverture de ce journal.

Vous ne pourrez plus dire qu'il n'y a que des mauvaises nouvelles dans le journal. Regardez bien cette page, il y a de quoi rêver. Avec notre literie, de dimension nord-américaine, même votre compte en banque ne sera pas à découvert. Notre vaste choix de couleurs ajoute de la chaleur à nos housses de couette, nos draps, nos taies d'oreiller, nos couettes en duvet... et à toute notre literie. Chez IKEA, on aimerait bien vous avoir sous nos couvertures.

LARNA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. 1 place. **69 $**. Grand 2 places. **85 $**. Très grand 2 places. **98 $**.

**19 $** Grand

FJÄDER. Oreiller de plumes. Enveloppe pur coton. Standard. **15 $**. Grand. **19 $**. Très grand. **24 $**

**8,50 $** Lot de 2

SÄLG. Oreiller. Fibres de polyester. Lot de 2. Standard. **8,50 $**. Grand. **18 $**.

**11,95 $** Serviette de bain

DELLEN. Serviettes. Pur coton. Drap de bain. **16,95 $**. Serviette de bain. **11,95 $**. Essuie-main. **6,95 $**. Débarbouillette. **3,95 $** lot de 2.

**89 $**

ADELHEID. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Vert ou bleu. 1 place. **69 $**. Grand 2 places. **89 $**. Très grand 2 places. **109 $**

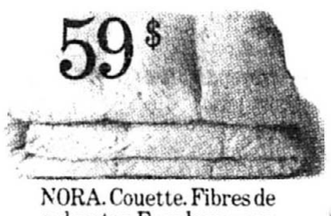

**59 $**

NORA. Couette. Fibres de polyester. Enveloppe pur coton. 1 place. **59 $**.

FYRKLÖVER. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. 1 place. **29 $**. Grand 2 places. **49 $**. Très grand 2 places. **69 $**

DAGLILJA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Rouge ou bleu. 1 place. **65 $**. Grand 2 places. **79 $**. Très grand 2 places. **84 $**.

MARIANNA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Beige. Grand 2 places. **85 $**. Très grand 2 places. **98 $**

MERIDIAN. Housse de couette. Pur coton. 1 place. **29 $**. Grand 2 places. **49 $**. Très grand 2 places. **69 $**. Taies d'oreiller agencées. Lot de 2. Standard. **12,50 $**. Très grand. **14,50 $**

**15 $** 1 place

LAUREN. Housse de couette. 1 place. **39 $**. Grand 2 places. **59 $**. Très grand 2 places. **79 $**

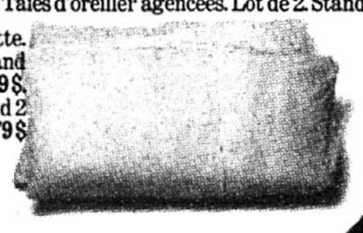

MULLBÄR. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Bleu. 1 place. **65 $**. Grand 2 places. **79 $**. Très grand 2 places. **84 $**

**5,50 $** ch.

GRANAT. Coussins. Coloris variés. **5,50 $** ch.

SOVA. Draps. Pur coton. Compte de 180 fils. Coloris variés. Drap plat ou housse. 1 place. **15 $**. 2 places. **22,50 $**. Grand 2 places. **29 $**. Très grand 2 places. **35 $**. Taies d'oreiller. Lot de 2. Standard. **17 $**. Très grand 2 places. **22,50 $**.

MÅLLA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Bleu ou vert. 1 place. **29 $**. Grand 2 places. **49 $**. Très grand 2 places. **69 $**

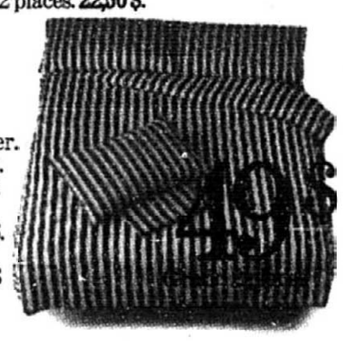

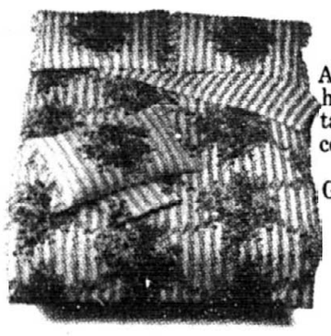

AZALEA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. Bleu ou jaune. 1 place. **85 $**. Grand 2 places. **98 $**. Très grand 2 places. **115 $**





**179 $** 1 place

DUNLILJA. Couette. Duvet d'oie blanche. Piquage cloisonné. 1 place. **179 $**. Grand 2 places. **229 $**. Très grand 2 places. **269 $**.

SÄLG. Couette. Fibres de polyester. 1 place. **29 $**. Grand 2 places. **49 $**. Très grand 2 places. **69 $**

**79 $** 1 place

BACKDUN. Couette. Plumes naturelles. Piquage canaux. 1 place. **69 $**. Grand 2 places. **98 $**. Très grand 2 places. **129 $**

**98 $** Grand 2 places

VITPIL. Couette. Duvet de canard. Piquage carreaux. 1 place. **79 $**. Grand 2 places. **99 $**. Très grand 2 places. **119 $**

**79 $** 1 place

SIGGE/MODIG. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. 1 place. **3**

ROVA. Couverture. Pur coton. 1 place/2 places. **25 $**. Grand 2 places/très grand 2 places. **45 $**

CANDRA. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. 1 place. **75 $**. Grand 2 places. **89 $**. Très grand 2 places. **109 $**.

IKEA®

PILLEN. Ensemble housse de couette et taie(s) d'oreiller. Pur coton. 1 place. **29 $**. Grand 2 places. **49 $**. Très grand 2 places. **69 $**

© Inter IKEA Systems B.V. 1993

## Faites comme chez vous.

. L'offre se termine le 4 oct. 1993. **Jusqu'à épuisement de la marchandise.** 9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville St-Laurent. Tél. : 738-2167. **Heures d'ouv. :** Lun. et mar. 10 h à 18 h, Merc. à vend. 10 h à 21 h, Sam. 9 h à 17 h, **Dim. de 10 h à 17 h.**